



# **RAPPORT DE GESTION ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES**

**Au 30 septembre 2019 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018**

## **TABLE DES MATIÈRES**

- 1 Rapport de gestion
- 29 États financiers consolidés résumés intermédiaires
- 33 Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

# RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Tourmaline et des notes y afférentes au 30 septembre 2019 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les états financiers consolidés et le rapport de gestion peuvent être consultés sur le site de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Le présent rapport de gestion est daté du 6 novembre 2019.

L'information financière contenue aux présentes a été établie en conformité avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), qui sont parfois désignées dans le présent rapport de gestion sous le nom de principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») et qui ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Les montants en dollars sont exprimés en monnaie canadienne, sauf indication contraire.

Certaines mesures financières dont il est fait état dans le présent rapport de gestion ne sont pas conformes aux IFRS. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour obtenir de l'information sur les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes utilisées dans le rapport de gestion : « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté » et « dette nette ».

D'autres renseignements sur Tourmaline peuvent être consultés au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou au [www.tourmalineoil.com](http://www.tourmalineoil.com).

Énoncés prospectifs – Certaines informations concernant Tourmaline contenues dans le présent rapport de gestion, notamment l'évaluation par la direction des projets et des activités d'exploitation futurs de la société, renferment des énoncés prospectifs comportant des risques et des incertitudes connus et inconnus importants. L'utilisation des termes « prévoir », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « peut », « pourra », « projeter », « devrait », « être d'avis » et d'expressions similaires signale des énoncés prospectifs. Ces énoncés représentent les projections internes, les prévisions, les estimations ou les points de vue de Tourmaline, en ce qui a trait notamment au montant estimé et au calendrier des dépenses d'investissement ou autres, à la dette, aux charges, à la production, aux flux de trésorerie ou aux produits futurs prévus, de même que les autres attentes, points de vue, projets, objectifs, hypothèses, intentions ou énoncés au sujet d'événements ou de la performance futurs. Ces énoncés ne sont que des prévisions, et les événements ou résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs. Bien que Tourmaline soit d'avis que les attentes dont il est fait mention dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir les résultats, les niveaux d'activité, la performance ou les réalisations futurs, car ces attentes comportent, en soi, d'importants risques, incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social.

Plus particulièrement, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion renferment des énoncés portant notamment sur les éléments suivants : le volume des réserves de pétrole brut, de condensat, de LGN (liquides de gaz naturel) et de gaz naturel et les produits et flux de trésorerie nets futurs qui en seront tirés; les zones productives possibles; le calendrier des dépenses d'investissement et les fins auxquelles elles seront engagées; les attentes concernant la capacité de la société à réunir des capitaux et à accroître continuellement les réserves grâce à des acquisitions et à des activités de mise en valeur; l'accès aux marchés des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres; les prévisions concernant les cours du marché et les coûts; les caractéristiques de rendement des biens visant le pétrole brut, le condensat, les LGN et le gaz naturel de la société; les niveaux de production et la composition des produits de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les versements de dividende ainsi que le calendrier et le montant connexes; les résultats d'exploitation et les résultats financiers futurs de Tourmaline; les programmes de dépenses d'investissement; l'offre et la demande de pétrole brut, de condensat, de LGN et de gaz naturel; les taux de redevances futurs; les plans de forage, de mise en valeur et de complétion et les résultats en découlant; les terrains dont les droits arriveront à expiration; les sorties et les ententes de coentreprise; le montant des charges d'exploitation, des frais de transport ainsi que des charges générales et administratives; le traitement accordé par les régimes de réglementation gouvernementaux et les lois et les règlements d'ordre fiscal et environnemental; le solde estimé des comptes fiscaux. De plus, les déclarations concernant les « réserves » sont réputées constituer des énoncés prospectifs, car elles se fondent sur une évaluation implicite, qui se base sur certaines estimations et hypothèses, selon laquelle les réserves décrites pourront être exploitées de façon rentable dans l'avenir.

Ces énoncés prospectifs comportent de nombreux risques et incertitudes, dont la plupart échappent à la volonté de la société, notamment l'incidence de la conjoncture économique générale; la volatilité et le caractère incertain des cours du pétrole brut, du condensat, des LGN et du gaz naturel; la conjoncture sectorielle; la fluctuation des monnaies; l'imprécision des estimations en matière de réserves; les obligations inhérentes aux activités liées au pétrole brut, au condensat, aux LGN et au gaz naturel; les risques environnementaux, politiques, sociaux et liés à la réglementation; les évaluations erronées de la valeur des acquisitions et des programmes de prospection et de mise en valeur; la concurrence; l'indisponibilité de personnel ou de cadres qualifiés et d'une main-d'œuvre qualifiée; les modifications apportées aux lois liées à l'impôt sur le revenu ainsi qu'aux lois et règlements d'ordre fiscal et environnemental et aux programmes incitatifs dans le secteur du pétrole et du gaz naturel; les dangers tels que les incendies, les explosions, les éruptions, la formation de cratères et les déversements, autant d'événements qui peuvent entraîner des dommages considérables aux puits, aux installations de production et autres biens, ou à l'environnement lui-même, de même que provoquer des blessures corporelles; la volatilité des marchés boursiers; la capacité d'obtenir suffisamment de capitaux de sources internes et externes; l'obtention des approbations réglementaires ou externes requises; les autres risques dont il est fait mention sous la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle de la société, qui peut être consultée au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

En ce qui concerne les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, Tourmaline a formulé des hypothèses concernant les éléments suivants : les prix des marchandises, les régimes de redevances et les lois fiscales actuels et futurs; les taux de production des puits et les volumes de réserves futures; la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée; le calendrier et le montant des dépenses d'investissement; les cours de change futurs; l'incidence de l'intensification de la concurrence; la conjoncture économique et les conditions générales sur les marchés des capitaux; la disponibilité de matériel de forage et de matériel et de services connexes; l'incidence des règlements édictés par des organismes gouvernementaux; les coûts d'exploitation futurs, les obligations de démantèlement et la capacité de commercialiser avec succès le pétrole brut, le condensat, le gaz naturel et les LGN. Sans limiter la portée de ce qui précède, les versements futurs de dividendes, le cas échéant, et le niveau de dividende connexe sont incertains puisque la politique de dividende de la société et les fonds disponibles pour le versement de dividendes de temps à autre dépendra notamment des flux de trésorerie, des exigences financières pour les activités de la société et l'exécution de sa stratégie de croissance, des variations du fonds de roulement de même que du calendrier et du montant des dépenses d'investissement, des exigences en matière de service de la dette et d'autres facteurs qui échappent au contrôle de la société. De plus, la capacité de Tourmaline à verser des dividendes sera assujettie aux lois applicables (y compris le respect des critères de solvabilité imposés par le droit des sociétés) et les restrictions contractuelles contenues dans les instruments régissant sa dette, y compris sa facilité de crédit.

La direction présente ce sommaire des hypothèses et des risques liés aux énoncés prospectifs dont il est fait état dans le présent rapport de gestion afin de fournir aux lecteurs un point de vue plus complet sur les activités d'exploitation futures de Tourmaline; ces informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les résultats, la performance et les réalisations réels de Tourmaline pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, aucune garantie ne peut être donnée que l'un ou l'autre des événements prévus dans ces énoncés surviendra ou se produira et, s'il se produisait, quels avantages, s'il en existe, la société en tirerait. Les lecteurs doivent garder à l'esprit que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive.

Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion, et la société n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, ou d'événements ou de résultats futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Conversion en bep – Les montants par baril d'équivalent pétrole ont été calculés selon un taux de conversion de six mille pieds cubes de gaz naturel pour un baril d'équivalent pétrole (6 : 1). Les barils d'équivalent pétrole (« bep ») peuvent prêter à confusion, surtout s'ils sont utilisés de façon isolée. Un ratio de conversion du bep de six kpi<sup>3</sup> pour un baril est fondé sur une méthode de conversion en énergie équivalente qui s'applique principalement au bec du brûleur et ne représente pas une valeur d'équivalence à la tête du puits. De plus, étant donné que le ratio de valeur entre le gaz naturel et le pétrole brut fondé sur les prix en vigueur du gaz naturel et du pétrole brut est considérablement différent du ratio d'équivalence énergétique de 6 : 1, le ratio de conversion de 6 : 1 pourrait être trompeur en tant qu'indicateur de valeur.

## PRODUCTION

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Gaz naturel ( <i>en kpi<sup>3</sup>/j</i> )	<b>1 402 468</b>	1 253 490	12 %	<b>1 404 200</b>	1 290 611	9 %
Pétrole ( <i>en b/j</i> )	<b>7 354</b>	6 973	5 %	<b>7 200</b>	7 182	– %
Condensat ( <i>en b/j</i> )	<b>16 702</b>	14 099	18 %	<b>16 762</b>	14 695	14 %
LGN ( <i>en b/j</i> )	<b>31 777</b>	24 198	31 %	<b>29 844</b>	24 182	23 %
Équivalent pétrole ( <i>en bep/j</i> )	<b>289 578</b>	254 185	14 %	<b>287 839</b>	261 161	10 %
Production en stockage ( <i>en bep/j</i> )	<b>501</b>	–	100 %	<b>1 169</b>	–	100 %
Total des volumes produits ( <i>en bep/j</i> )	<b>290 079</b>	254 185	14 %	<b>289 008</b>	261 161	11 %
Gaz naturel (en %)	<b>81 %</b>	82 %		<b>81 %</b>	82 %	

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, la production a atteint en moyenne 289 578 bep/j, soit une augmentation de 14 % par rapport à la production moyenne de 254 185 bep/j pour le même trimestre de 2018. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la production a inscrit une hausse de 10 %, pour s'établir à 287 839 bep/j, comparativement à 261 161 bep/j à la période correspondante de 2018.

L'augmentation de la production découle du programme fructueux de la société au chapitre de la prospection et de la production. L'importante augmentation de la production de condensats et de LGN s'explique essentiellement par la mise en valeur ininterrompue de la zone de Gundy, y compris la mise en service de l'usine de coupes lourdes de gaz naturel de Gundy de la société en juin 2019.

Outre la production dont il est question précédemment, la société a injecté 501 bep/j dans les installations de stockage de gaz naturel au trimestre clos le 30 septembre 2019 (1 169 bep/j à la période de neuf mois close le 30 septembre 2019). La société possède des installations de stockage à Dawn et à PG&E Citygate. Elles lui donnent l'occasion d'y entreposer du gaz naturel dans les périodes où les prix des marchandises sont plus faibles (normalement, en été) et de l'en retirer lorsque les prix sont plus élevés (normalement, en hiver). Les stocks devraient être vendus plus tard en 2019 ou au premier trimestre de 2020, lorsque les prix du gaz naturel devraient monter.

Les perspectives pour l'ensemble de l'exercice 2019 situent la production dans la fourchette des prévisions initiales énoncées dans le communiqué de presse daté du 31 juillet 2019, soit entre 295 000 bep/j et 300 000 bep/j.

## PRODUITS ET PROFIT RÉALISÉ (PERTE RÉALISÉE)

(en milliers)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
<b>Gaz naturel</b>						
Ventes attribuables à la production	158 647 \$	185 678 \$	(15) %	703 724 \$	657 259 \$	7 %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	77 842	105 685	(26) %	255 733	245 504	4 %
Profit réalisé sur les instruments financiers	7 189	1 646	337 %	7 263	9 023	(19) %
	<b>243 678</b>	<b>293 009</b>	<b>(17) %</b>	<b>966 720</b>	<b>911 786</b>	<b>6 %</b>
<b>Pétrole</b>						
Ventes attribuables à la production	43 594	49 834	(13) %	126 178	142 414	(11) %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	846	1 053	(20) %	3 001	5 310	(43) %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	14 145	(19 280)	173 %	24 785	(49 352)	150 %
	<b>58 585</b>	<b>31 607</b>	<b>85 %</b>	<b>153 964</b>	<b>98 372</b>	<b>57 %</b>
<b>Condensat</b>						
Ventes attribuables à la production	101 162	109 658	(8) %	303 971	328 237	(7) %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	–	426	(100) %	–	470	(100) %
(Perte réalisée) sur les instruments financiers	(572)	–	(100) %	(1 051)	–	(100) %
	<b>100 590</b>	<b>110 084</b>	<b>(9) %</b>	<b>302 920</b>	<b>328 707</b>	<b>(8) %</b>
<b>LGN</b>						
Ventes attribuables à la production	37 236	62 011	(40) %	124 145	171 857	(28) %
<b>Total</b>						
Ventes attribuables à la production	340 639	407 181	(16) %	1 258 018	1 299 767	(3) %
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	78 688	107 164	(27) %	258 734	251 284	3 %
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	20 762	(17 634)	218 %	30 997	(40 329)	177 %
Total des produits tirés de la vente des marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers	<b>440 089 \$</b>	<b>496 711 \$</b>	<b>(11) %</b>	<b>1 547 749 \$</b>	<b>1 510 722 \$</b>	<b>2 %</b>

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, le total des ventes attribuables à la production a diminué de 16 % pour s'établir à 340,6 millions de dollars, alors qu'il s'était établi à 407,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2018. La diminution peut s'expliquer par la baisse des prix de référence pour toutes les marchandises au cours du trimestre.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le total des ventes attribuables à la production a diminué de 3 % pour s'établir à 1 258,0 millions de dollars en 2019, alors qu'il s'était établi à 1 299,8 millions de dollars en 2018. La baisse reflète la diminution des prix de référence du pétrole, du condensat et des LGN pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse des prix a été en partie compensée par la hausse des produits tirés du gaz naturel, laquelle est attribuable à des volumes de production plus élevés.

Au troisième trimestre de 2019, le profit sur les activités de gestion des risques s'est établi à 78,7 millions de dollars, comparativement à un profit de 107,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les profits réalisés sur les activités de gestion du risque comprennent les primes reçues par Tourmaline au titre des ventes de gaz naturel effectuées sur des marchés à l'extérieur de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et la prime sur les prix des contrats de marchandises avec livraison physique par rapport aux prix de référence. Tourmaline vend maintenant son gaz naturel sur une plus grande variété de marchés, notamment Malin, PG&E City Gate, Chicago et Dawn, tous des marchés où le gaz naturel s'est vendu au cours du trimestre à des prix supérieurs au prix AECO. La diminution des profits réalisés sur les activités de gestion du risque au troisième trimestre de 2019 est attribuable à la diminution de la prime par rapport aux prix AECO reçue à divers carrefours aux États-Unis et à la baisse des primes sur les couvertures physiques de la société comparativement à celles du troisième trimestre de 2018.

Le total des produits tirés des marchandises et le profit réalisé (la perte réalisée) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers ne tiennent pas compte de l'incidence des profits latents (des pertes latentes) sur les contrats de marchandises jusqu'à ce que ces profits ou pertes soient réalisés.

#### PRIX DE RÉFÉRENCE DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
<b>Gaz naturel</b>						
NYMEX Last Day (en \$ US/kpi <sup>3</sup> )	<b>2,23 \$</b>	2,90 \$	(23) %	<b>2,67 \$</b>	2,90 \$	(8) %
AECO 5A (en \$ CA/kpi <sup>3</sup> )	<b>0,92 \$</b>	1,20 \$	(23) %	<b>1,53 \$</b>	1,49 \$	3 %
West Coast Station 2 (en \$ CA/kpi <sup>3</sup> )	<b>0,68 \$</b>	1,31 \$	(48) %	<b>0,82 \$</b>	1,37 \$	(40) %
Sumas (en \$ US/MBtu)	<b>2,04 \$</b>	2,27 \$	(10) %	<b>5,97 \$</b>	2,07 \$	188 %
ATP 5A Day Ahead (en \$ CA/kpi <sup>3</sup> )	<b>1,01 \$</b>	1,93 \$	(48) %	<b>1,65 \$</b>	2,02 \$	(18) %
Chicago City Gate (en \$ US/MBtu)	<b>2,08 \$</b>	2,78 \$	(25) %	<b>2,49 \$</b>	2,80 \$	(11) %
Ventura (en \$ US/MBtu)	<b>2,01 \$</b>	2,71 \$	(26) %	<b>2,44 \$</b>	2,74 \$	(11) %
PG&E Malin (en \$ US/MBtu)	<b>2,07 \$</b>	2,48 \$	(17) %	<b>2,89 \$</b>	2,32 \$	25 %
PG&E City Gate (en \$ US/MBtu)	<b>2,72 \$</b>	3,15 \$	(14) %	<b>3,60 \$</b>	2,93 \$	23 %
Dawn (en \$ US/MBtu)	<b>2,12 \$</b>	2,91 \$	(27) %	<b>2,46 \$</b>	2,90 \$	(15) %
<b>Pétrole et condensat</b>						
NYMEX (en \$ US/b)	<b>56,44 \$</b>	69,43 \$	(19) %	<b>57,08 \$</b>	66,74 \$	(14) %
Prix au pair à Edmonton (en \$ CA/b)	<b>69,13 \$</b>	77,63 \$	(11) %	<b>69,51 \$</b>	76,26 \$	(9) %
Condensat à Edmonton (en \$ CA/b)	<b>68,22 \$</b>	86,19 \$	(21) %	<b>70,26 \$</b>	84,33 \$	(17) %



## COURS DE CHANGE

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
\$ CA/\$ US <sup>1)</sup>	<b>0,7574 \$</b>	0,7653 \$	(1) %	<b>0,7523 \$</b>	0,7771 \$	(3) %

1) Taux moyens pour la période.

## PRIX RÉALISÉS PAR TOURMALINE

	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Gaz naturel (en \$/kpi <sup>3</sup> )	<b>1,89 \$</b>	2,54 \$	(26) %	<b>2,52 \$</b>	2,59 \$	(3) %
Pétrole (en \$/b)	<b>86,59 \$</b>	49,27 \$	76 %	<b>78,33 \$</b>	50,17 \$	56 %
Condensat (en \$/b)	<b>65,46 \$</b>	84,87 \$	(23) %	<b>66,20 \$</b>	81,94 \$	(19) %
LGN (en \$/b)	<b>12,74 \$</b>	27,85 \$	(54) %	<b>15,24 \$</b>	26,03 \$	(41) %
Équivalent pétrole (en \$/bep)	<b>16,52 \$</b>	21,24 \$	(22) %	<b>19,70 \$</b>	21,19 \$	(7) %

Le prix moyen réalisé pour le gaz naturel pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 s'est chiffré à 1,89 \$/kpi<sup>3</sup>, en baisse de 26 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, qui s'était établi à 2,54 \$/kpi<sup>3</sup>. Cette baisse découle de la diminution marquée des prix de référence du gaz naturel par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le prix moyen réalisé pour le gaz naturel pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 s'est chiffré à 2,52 \$/kpi<sup>3</sup>, en baisse de 3 % par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui concorde avec l'évolution des prix de référence au cours de la période, compte tenu des volumes vendus aux divers points de vente.

Les prix réalisés pour le pétrole ont respectivement progressé de 76 % et de 56 % pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le prix réalisé du pétrole pour le troisième trimestre reflète un profit réalisé de 16,1 millions de dollars sur les instruments financiers découlant de la désactualisation d'une partie des couvertures du pétrole de la société.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, le prix réalisé pour le condensat s'est établi à 65,46 \$/b et à 66,20 \$/b, ce qui est respectivement 23 % et 19 % plus bas que pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La baisse est cohérente avec le déclin des prix de référence au cours des neuf premiers mois de 2019.

Le prix réalisé pour les LGN pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 a respectivement reculé de 54 % et de 41 %. Ce recul est attribuable à l'importante baisse des prix de référence du propane, du butane et du pentane au cours des neuf premiers mois de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## REDEVANCES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Gaz naturel	<b>(6 352) \$</b>	(2 845) \$	<b>6 035 \$</b>	(1 015) \$
Pétrole, condensat et LGN	<b>19 006</b>	24 725	<b>54 436</b>	63 004
Total des redevances	<b>12 654 \$</b>	21 880 \$	<b>60 471 \$</b>	61 989 \$
Redevances en pourcentage des ventes de marchandises attribuables à la production	<b>3,7 %</b>	5,4 %	<b>4,8 %</b>	4,8 %

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, le taux de redevances effectif moyen s'est établi à 3,7 %, comparativement à 5,4 % pour le trimestre clos le 30 septembre 2018. Le recul du taux par rapport au troisième trimestre de 2018 est généralement attribuable aux prix de références moins élevés pour l'ensemble des marchandises de la société. Les redevances sur le gaz naturel pour le trimestre ont été négatives, étant donné que la totalité des crédits de redevances, qui incluent la déduction pour frais d'exploitation d'installation gazière (crédits accordés pour le traitement des volumes de la Couronne), étaient supérieurs aux redevances payables sur la production de gaz naturel au cours du trimestre.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le taux de redevances effectif moyen, établi à 4,8 %, a été conforme à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

La société continue de bénéficier du New Well Royalty Reduction Program et du Natural Gas Deep Drilling Program en Alberta ainsi que du Deep Royalty Credit Program en Colombie-Britannique. La société reçoit également une déduction pour frais d'exploitation d'installation gazière de la part du gouvernement fédéral, laquelle réduit encore davantage les redevances afin de tenir compte des charges engagées en vue de traiter et de transporter la production de gaz naturel revenant à la Couronne.

La société prévoit toujours que son taux de redevances s'établira à environ 5 % en 2019, soit le taux présenté antérieurement dans le rapport de gestion de la société au 31 décembre 2018. Le taux de redevances fluctue avec les prix des marchandises et, par conséquent, les fluctuations des prix des marchandises auront une incidence sur le taux réel.

## COMMERCIALISATION DES MARCHANDISES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Produits liés à la commercialisation	<b>9 533 \$</b>	7 909 \$	21 %	<b>22 288 \$</b>	19 107 \$	17 %
Achats liés à la commercialisation	<b>(8 555)</b>	(7 614)	12 %	<b>(20 601)</b>	(18 344)	12 %
	<b>978 \$</b>	295 \$	232 %	<b>1 687 \$</b>	763 \$	121 %

La société exploite un terminal commercial dans la zone Gordondale de l'Alberta. Le débit à partir du terminal commercial comprend les volumes de pétrole, de condensat et de LGN produits par Tourmaline ainsi que les volumes de pétrole, de condensat et de LGN achetés à des tiers.

Les produits et les achats liés à la commercialisation représentent les volumes vendus et les volumes achetés à des tiers, lesquels sont comptabilisés au montant brut aux fins de la présentation des états financiers. Tous les profits et les pertes sur la vente de produits de tiers liés au différentiel de prix sont comptabilisés dans les produits liés à la commercialisation.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, les produits et les achats liés à la commercialisation ont augmenté de 21 % et de 12 % respectivement, comparativement au trimestre clos le 30 septembre 2018. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la hausse des produits et des achats s'explique par le fait que la société a acheté une plus grande quantité de production de tiers comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## AUTRES PRODUITS

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Autres produits	11 191 \$	8 768 \$	28 %	27 842 \$	26 532 \$	5 %

Les autres produits se sont établis à 11,2 millions de dollars et à 27,8 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, comparativement à 8,8 millions de dollars et à 26,5 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2018. La hausse en 2019 peut être essentiellement attribuée à la hausse des produits tirés de la production d'électricité ainsi qu'aux autres produits de tiers.

## CHARGES D'EXPLOITATION

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Charges d'exploitation	82 904 \$	80 370 \$	3 %	263 532 \$	237 202 \$	11 %
Par bep	3,11 \$	3,44 \$	(10) %	3,35 \$	3,33 \$	1 %

Les charges d'exploitation comprennent tous les frais périodiques engagés sur place et pour les concessions, mais non les recouvrements de produits découlant du traitement des volumes de tiers. Pour le troisième trimestre de 2019, le total des charges d'exploitation s'est chiffré à 82,9 millions de dollars, contre 80,4 millions de dollars en 2018, en hausse de 3 % par rapport à une hausse de production de 14 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les coûts d'exploitation pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 se sont établis à 263,5 millions de dollars, contre 237,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Cette hausse concorde avec l'accroissement de la production pendant la même période.

Les coûts par bep ont diminué, passant de 3,44 \$ au troisième trimestre de 2018 à 3,11 \$ au troisième trimestre de 2019. La diminution des coûts par bep au troisième trimestre de 2019 et attribuable au recul des frais de traitement et de collecte étant donné que la mise en service de l'usine de coupes lourdes de gaz naturel de Gundy a entraîné une réduction des volumes de production traités dans des usines de tiers. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les coûts d'exploitation établis à 3,35 \$ par bep ont été conformes à ceux de l'exercice précédent qui s'étaient établis à 3,33 \$.

La société n'a pas modifié ses prévisions relatives aux charges d'exploitation pour l'exercice entier par rapport à celles de 3,45 \$ par bep qui avaient été publiées initialement, bien que, compte tenu de la tendance qui se dessine au troisième trimestre de 2019, la société est optimiste quant à la possibilité que les coûts par bep en 2019 soient inférieurs à ceux prévus initialement.

## TRANSPORT

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Frais de transport du gaz naturel	<b>73 960 \$</b>	65 320 \$	13 %	<b>224 482 \$</b>	183 183 \$	23 %
Frais de transport du pétrole et des LGN	<b>28 213</b>	21 498	31 %	<b>71 915</b>	64 942	11 %
Total des frais de transport	<b>102 173 \$</b>	86 818 \$	18 %	<b>296 397 \$</b>	248 125 \$	19 %
Par bep	<b>3,84 \$</b>	3,71 \$	4 %	<b>3,77 \$</b>	3,48 \$	8 %

Le total des frais de transport s'est établi à 102,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 86,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les frais de transport se sont chiffrés à 296,4 millions de dollars, comparativement à 248,1 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les deux périodes reflètent l'augmentation des coûts attribuable à la hausse des volumes de production et des volumes passant par des points de vente diversifiés.

Les frais de transport par bep se sont accrus, passant de 3,71 \$ au troisième trimestre de 2018 à 3,84 \$ au troisième trimestre de 2019. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les frais de transport par bep ont augmenté, passant de 3,48 \$ par bep pour la période de neuf mois de 2018 à 3,77 \$ par bep. L'augmentation des coûts par bep en 2019 reflète les efforts accrus consacrés à la diversification des marchés dans lesquels Tourmaline vend son gaz naturel. Au troisième trimestre de 2018, Tourmaline a ajouté 100 Mpi<sup>3</sup>/j de plus en capacité de transport pour avoir accès aux marchés Malin et PG&E, où la société a reçu un prix plus élevé pour son gaz naturel que le prix de référence AECO. Le volume plus élevé transporté à Malin et à PG&E pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, comparativement à 2018, a occasionné une hausse des coûts associés aux carburants et des frais de transport par bep.

## CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Charges générales et administratives	21 816 \$	22 262 \$	(2) %	65 494 \$	64 207 \$	2 %
Recouvrement de charges administratives et de charges liées aux activités d'investissement	(1 414)	(2 492)	(43) %	(5 568)	(6 931)	(20) %
Charges générales et administratives inscrites à l'actif	(7 525)	(7 052)	7 %	(22 293)	(20 702)	8 %
Total des charges générales et administratives	12 877 \$	12 718 \$	1 %	37 633 \$	36 574 \$	3 %
Par bep	0,48 \$	0,54 \$	(11) %	0,48 \$	0,51 \$	(6) %

Le total des charges générales et administratives s'est établi à 12,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019, contre 12,7 millions de dollars au trimestre correspondant de 2018. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les charges générales et administratives se sont chiffrées à 37,6 millions de dollars, comparativement à 36,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La hausse s'explique surtout par l'ajout de personnel aux fins de la gestion de l'augmentation de la production et des réserves et de l'agrandissement des terrains ainsi que par des honoraires de tiers fournisseurs de services plus élevés et par un accroissement des initiatives de commercialisation du secteur. Ces hausses ont été atténuées par une réduction de 3,7 millions de dollars des charges générales et administratives (0,05 \$/bep) à la suite de l'application de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Se reporter à la rubrique « Changements de méthodes comptables » du présent rapport de gestion pour obtenir de plus amples renseignements.

Les charges générales et administratives pour 2019 devraient s'établir à environ 0,45 \$ par bep en moyenne, ce qui est conforme aux prévisions communiquées initialement dans le rapport de gestion au 31 décembre 2018 de la société. Les charges réelles par bep peuvent toutefois varier en fonction d'un certain nombre de facteurs, y compris les niveaux de production réels de la société.

## PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Paiements fondés sur des actions	6 170 \$	8 474 \$	19 257 \$	23 094 \$
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	(2 750)	(3 654)	(8 484)	(9 760)
Total des paiements fondés sur des actions	3 420 \$	4 820 \$	10 773 \$	13 334 \$
Par bep	0,13 \$	0,21 \$	0,14 \$	0,19 \$

La société a recours à la méthode de la juste valeur pour calculer la charge au titre des paiements fondés sur des actions hors trésorerie. Au troisième trimestre de 2019, 3 270 400 options sur actions, dont le prix d'exercice moyen pondéré était de 12,66 \$ l'option, ont été attribuées.

La société a comptabilisé une charge au titre des paiements fondés sur des actions de 3,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 4,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2018. Les paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif se sont chiffrés à 2,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, contre 3,7 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les paiements fondés sur des actions ont baissé en 2019 par rapport à la période correspondante de 2018, ce qui rend compte des options dont la juste valeur est moins élevée en 2019 par rapport à 2018.

## ÉPUISEMENT ET AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

<i>(en milliers, sauf les montants unitaires)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Total de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>212 177 \$</b>	192 593 \$	<b>643 026 \$</b>	586 629 \$
Moins les baux miniers échus	<b>(11 971)</b>	(10 213)	<b>(44 795)</b>	(32 024)
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>200 206 \$</b>	182 380 \$	<b>598 231 \$</b>	554 605 \$
Par bep	<b>7,51 \$</b>	7,80 \$	<b>7,61 \$</b>	7,78 \$

La charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, compte non tenu des baux miniers échus, s'est élevée à 200,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019, contre 182,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, compte non tenu des baux miniers échus, s'est chiffrée à 598,2 millions de dollars, comparativement à 554,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La hausse de la charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles en 2019 comparativement à 2018 est attribuable essentiellement à l'augmentation des volumes de production.

Le taux par bep d'épuisement et d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (compte non tenu de l'incidence des baux miniers échus) pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, s'est chiffré à 7,51 \$ par bep et à 7,61 \$ par bep, respectivement, ce qui est généralement conforme aux taux des périodes correspondantes de 2018, qui étaient de 7,80 \$ par bep et de 7,78 \$ par bep.

Les baux miniers échus se sont chiffrés à 12,0 millions de dollars pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, comparativement à 10,2 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, les baux miniers échus se sont établis à 44,8 millions de dollars, contre 32,0 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. En 2019, les baux miniers échus visaient environ 2 % de l'ensemble des terrains de Tourmaline. La société accorde la priorité au forage sur les terrains qu'elle juge comme étant les plus rentables et productifs. Compte tenu de l'étendue de son territoire, la société a décidé de ne pas poursuivre la mise en valeur de certaines parcelles dont les baux arrivent à échéance. La société examine toutes les possibilités (notamment les swaps, les amodiations, les coentreprises et les sorties) pour rentabiliser ces parcelles avant leur expiration.

## CHARGES FINANCIÈRES

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Charge d'intérêts	15 948 \$	12 781 \$	25 %	45 381 \$	37 375 \$	21 %
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	–	–	– %	(3 026)	–	(100) %
Charge de désactualisation	1 553	1 425	9 %	4 300	4 132	4 %
Charge d'intérêts se rapportant au contrat de location	58	–	100 %	177	–	100 %
(Profit) perte de change sur la dette libellée en dollars américains	15 476	(22 638)	168 %	(24 694)	54 558	(145) %
(Profit) perte réalisé(e) sur des swaps de devises	(15 476)	22 638	(168) %	24 694	(54 558)	145 %
(Profit réalisé) perte réalisée sur des swaps de taux d'intérêt	(164)	1 287	(113) %	(962)	1 706	(156) %
Coûts de transaction sur les acquisitions de biens	–	–	– %	–	75	(100) %
<b>Total des charges financières</b>	<b>17 395 \$</b>	<b>15 493 \$</b>	<b>12 %</b>	<b>45 870 \$</b>	<b>43 288 \$</b>	<b>6 %</b>

Les charges financières pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 ont totalisé 17,4 millions de dollars, comparativement à 15,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La dette bancaire moyenne en cours et le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 se sont élevés respectivement à 1 746,3 millions de dollars et à 3,21 %, comparativement à 1 444,2 millions de dollars et à 3,11 % pour la période correspondante de 2018.

Les charges financières pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 ont totalisé 45,9 millions de dollars, comparativement à 43,3 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La dette bancaire moyenne en cours et le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 se sont élevés respectivement à 1 651,8 millions de dollars et à 3,25 %, comparativement à 1 508,6 millions de dollars et à 2,93 % pour la période correspondante de 2018.

L'augmentation du taux d'intérêt effectif pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 eu égard aux périodes correspondantes de 2018 concorde avec l'augmentation du taux préférentiel de la Banque du Canada au cours des mêmes périodes, ce qui s'est traduit par une hausse de la charge d'intérêts. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a comptabilisé des coûts d'emprunt inscrits à l'actif de 3,0 millions de dollars liés à des projets d'investissement à long terme, ce qui a réduit les charges financières pour la période.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a effectué des prélèvements en dollars américains sur la facilité de crédit comme elle y est autorisée aux termes de celle-ci. Le remboursement de ces prélèvements a engendré un profit de change en raison du raffermissement du dollar canadien. Parallèlement aux prélèvements libellés en dollars américains, la société conclut des swaps de devises afin de gérer le risque de change découlant de ces emprunts libellés en dollars américains. Cette transaction permet à la société de profiter de l'écart entre les taux CDOR et TIOL (pour les emprunts américains) sans être exposée au risque de change.



## CHARGE D'IMPÔT DIFFÉRÉ

(en milliers)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Charge (recouvrement) d'impôt différé	<b>6 735 \$</b>	26 190 \$	(74) %	<b>(50 566) \$</b>	90 621 \$	(156) %

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, la charge d'impôt différé s'est établie à 6,7 millions de dollars, comparativement à une charge d'impôt différé de 26,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. La baisse s'explique par le recul du bénéfice net avant impôt qui s'est chiffré à 22,4 millions de dollars contre 81,8 millions de dollars, respectivement, pour les trimestres clos les 30 septembre 2019 et 2018.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le recouvrement d'impôt différé s'est établi à 50,6 millions de dollars, comparativement à une charge d'impôt différé de 90,6 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Le recouvrement d'impôt différé s'explique principalement par la réduction du taux d'impôt des sociétés de l'Alberta, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022; cette réduction a été adoptée au 30 juin 2019 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019. La modification du taux d'impôt a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé de 108,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019.

## FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, FLUX DE TRÉSORERIE ET BÉNÉFICE NET

(en milliers, sauf les montants unitaires)	Trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2019	2018	Variation	2019	2018	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<b>205 798 \$</b>	314 191 \$	(34) %	<b>887 200 \$</b>	939 494 \$	(6) %
Par action <sup>1)</sup>	<b>0,76 \$</b>	1,15 \$	(34) %	<b>3,26 \$</b>	3,46 \$	(6) %
Flux de trésorerie <sup>2)</sup>	<b>223 984 \$</b>	287 421 \$	(22) %	<b>869 684 \$</b>	911 930 \$	(5) %
Par action <sup>1) 2)</sup>	<b>0,82 \$</b>	1,06 \$	(23) %	<b>3,20 \$</b>	3,36 \$	(5) %
Bénéfice net	<b>15 750 \$</b>	55 296 \$	(72) %	<b>258 400 \$</b>	210 523 \$	23 %
Par action <sup>1)</sup>	<b>0,06 \$</b>	0,20 \$	(70) %	<b>0,95 \$</b>	0,78 \$	22 %
Revenus nets d'exploitation par bep <sup>2)</sup>	<b>9,10 \$</b>	13,15 \$	(31) %	<b>11,81 \$</b>	13,51 \$	(13) %

1) Les montants par action ont été calculés au moyen du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution.

2) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, les flux de trésorerie se sont établis à 224,0 millions de dollars, ou 0,82 \$ par action après dilution, comparativement à 287,4 millions de dollars, ou 1,06 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2018. Les flux de trésorerie pour la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 se sont chiffrés à 869,7 millions de dollars, ou 3,20 \$ par action après dilution, contre 911,9 millions de dollars, ou 3,36 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2018. La baisse des flux de trésorerie pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 reflète la diminution des prix de référence des marchandises, en partie compensée par l'accroissement de la production pour les périodes correspondantes de 2018.



La société a enregistré un bénéfice net après impôt de 15,8 millions de dollars, ou 0,06 \$ par action après dilution, pour le trimestre clos le 30 septembre 2019, comparativement à un bénéfice net après impôt de 55,3 millions de dollars, ou 0,20 \$ par action après dilution, pour la période correspondante de 2018. Le bénéfice après impôt pour le trimestre clos le 30 septembre 2019 a été touché de façon importante par la baisse des prix des marchandises du fait de la diminution des revenus nets d'exploitation.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, le bénéfice net après impôt s'est établi à 258,4 millions de dollars, ou 0,95 \$ par action après dilution, contre 210,5 millions de dollars, ou 0,78 \$ par action après dilution, pour les neuf premiers mois de 2018. L'augmentation du bénéfice net après impôt témoigne d'un recouvrement d'impôt différé important pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 qui s'est établi à 50,6 millions de dollars, ce qui s'explique par la réduction du taux d'impôt des sociétés en Alberta, comparativement à une charge d'impôt différé de 90,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Terrains et études sismiques	1 374 \$	1 172 \$	4 439 \$	14 153 \$
Forages et complétions	165 655	248 557	513 458	547 268
Installations	34 104	152 539	248 516	305 124
Acquisitions de biens	174 439	118	175 035	1 810
Sorties de biens	–	–	(1 838)	(71 234)
Divers	8 735	7 533	27 260	22 122
Total des dépenses d'investissement en trésorerie	384 307 \$	409 919 \$	966 870 \$	819 243 \$

Au troisième trimestre de 2019, la société a investi une contrepartie en trésorerie de 384,3 millions de dollars, déduction faite des sorties, contre 409,9 millions de dollars pour la période correspondante de 2018. Les dépenses de prospection et de production se sont chiffrées à 201,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2019, comparativement à 402,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de 2018. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a investi une contrepartie en trésorerie de 966,9 millions de dollars, compte tenu des acquisitions et déduction faite des sorties, contre 819,2 millions de dollars pour la période correspondante de 2018.

Le tableau qui suit résume les activités de forage, de complétion et de raccordement pour les périodes présentées :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2019		Période de neuf mois close le 30 septembre 2018	
	Chiffres bruts	Chiffres nets	Chiffres bruts	Chiffres nets
Activités de forage	152	145,80	179	162,15
Activités de complétion	140	133,21	169	146,79
Activités de raccordement	152	137,72	155	140,20

Les dépenses d'investissement liées aux activités de prospection et de production prévisionnelles pour 2019, établies à 1,035 milliard de dollars, ont été réduites de 90,0 millions de dollars par rapport aux prévisions présentées dans le rapport de gestion de la société au 31 juillet 2019. La société s'attend à engager des coûts de forage et de complétion d'environ 720,0 millions de dollars, des dépenses d'investissement relatives aux installations (y compris l'équipement, les pipelines et les raccordements) de 310,0 millions de dollars ainsi que des coûts liés aux terrains et aux données sismiques de 5,0 millions de dollars. Le budget de dépenses d'investissement fait l'objet d'un suivi serré et continuera d'être ajusté, au besoin, en fonction des flux de trésorerie disponibles.

## **Acquisitions et sorties**

### 2019

Le 13 août 2019, la société a acquis des actifs dans la zone de Peace River High pour une contrepartie en trésorerie de 175,0 millions de dollars. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 180,8 millions de dollars, à une augmentation des actifs de prospection et d'évaluation de 8,3 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 14,1 millions de dollars. Les actifs acquis étaient un intérêt économique direct supplémentaire dans des terrains, de la production, des réserves et des installations pour lesquels la société possédait déjà un intérêt économique.

Dans le cadre de l'adoption anticipée de la modification à l'IFRS 3, la société a appliqué le test de concentration facultative à l'acquisition du 13 août 2019 et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

### 2018

Le 28 février 2018, la société a réalisé la vente d'une série d'actifs non mis en valeur provenant de ses trois unités génératrices de trésorerie (« UGT ») pour un produit d'environ 71,2 millions de dollars avant les ajustements habituels.

Le 17 octobre 2018, la société a acquis des actifs dans la zone de Peace River High pour une contrepartie en trésorerie totale de 21,2 millions de dollars pour des biens productifs, des terrains et des réserves.

## **SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT**

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogeable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire d'un montant de 1 800,0 millions de dollars. En mai 2019, la société a prorogé l'échéance de la facilité de crédit renouvelable en juin 2024. À l'exception des changements apportés à l'échéance, la facilité de crédit renouvelable a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit renouvelable comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité peuvent être faits

en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

La société dispose également d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. En mai 2019, la société a prorogé l'échéance de l'emprunt à terme en juin 2024. À l'exception des changements apportés à l'échéance, l'emprunt à terme a été renouvelé selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 150 points de base. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable de la société.

La société dispose d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. En mai 2019, la société a prorogé l'échéance de la facilité de crédit d'exploitation en juin 2021. À l'exception des changements apportés à l'échéance, la facilité de crédit d'exploitation a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Tourmaline dispose de lettres de crédit en cours de 9,2 millions de dollars (9,5 millions de dollars au 31 décembre 2018), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de la facilité de crédit.

Au 30 septembre 2019, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 2,85 milliards de dollars. Au 30 septembre 2019 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 30 septembre 2019, la société avait un fonds de roulement ajusté négatif de 151,9 millions de dollars, après un ajustement pour tenir compte de la juste valeur des instruments financiers, des obligations locatives et du profit ou de la perte de change latent(e) lié(e) au fonds de roulement (négatif) (le fonds de roulement négatif non ajusté se chiffrait à 149,5 millions de dollars) (respectivement 242,8 millions de dollars et 228,4 millions de dollars au 31 décembre 2018). Au 30 septembre 2019, l'emprunt à terme en cours de la société se chiffrait à 947,9 millions de dollars et un montant de 814,6 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, pour une dette bancaire totale de 1 762,5 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de titres d'emprunt (1 476,1 millions de dollars au 31 décembre 2018). La dette nette au 30 septembre 2019 s'établissait à 1 914,4 millions de dollars, déduction faite de la juste valeur des instruments financiers, des obligations locatives et du profit ou de la perte de change latent(e) lié(e) au fonds de roulement (négatif) (1 718,9 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Pour 2019, la direction entend continuer de faire un suivi diligent du budget d'investissement et d'ajuster celui-ci selon les flux de trésorerie attendus. C'est pourquoi elle est d'avis que la société dispose de suffisamment de ressources pour financer son programme de prospection et de mise en valeur de 2019. La direction entend maintenir une solide situation financière, facteur qui revêt une grande importance, particulièrement en période de volatilité des prix des marchandises.

Le 4 juillet 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'avis faisant part de l'intention de la société d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »). L'offre publique de rachat permet à la société de racheter jusqu'à 13 602 507 actions ordinaires, ce qui représente 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 30 juin 2019, sur une période de douze mois à compter du 8 juillet 2019. Aux termes de l'offre publique de rachat, des actions ordinaires peuvent être rachetées au cours du marché en vigueur et toute action ordinaire rachetée aux termes de l'offre publique de rachat sera annulée au moment de son rachat par la société. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a racheté 0,2 million d'actions ordinaires à un prix moyen de 13,41 \$ l'action. La société est d'avis que le rachat judicieux et méthodique de ses actions ordinaires constitue une stratégie importante en période de baisse du cours des actions et compte tenu de nombreux autres facteurs.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la société a versé un dividende en trésorerie de 0,12 \$ et de 0,34 \$ par action ordinaire, pour un total de 32,6 millions de dollars et de 92,5 millions de dollars, respectivement, comparativement à 0,10 \$ et à 0,27 \$ par action ordinaire, pour un total de 27,1 millions de dollars et de 73,3 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## **ACTIONS ET OPTIONS SUR ACTIONS EN CIRCULATION**

En date du 6 novembre 2019, la société avait 271 187 159 actions ordinaires et 21 732 068 options sur actions en circulation.

## ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

### PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

<i>(en milliers)</i>	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements découlant de contrats de location simple <sup>1)</sup>	1 786 \$	3 575 \$	3 521 \$	4 379 \$	13 261 \$
Contrats de transport et de traitement fermes	481 857	931 374	882 933	3 377 869	5 674 033
Engagements en matière de capitaux <sup>2)</sup>	6 257	9 804	9 704	81 523	107 288
Facilité de crédit <sup>3)</sup>	–	–	958 679	–	958 679
Emprunt à terme <sup>4)</sup>	32 901	65 802	1 005 029	–	1 103 732
	522 801 \$	1 010 555 \$	2 859 866 \$	3 463 771 \$	7 856 993 \$

1) Les engagements découlant de contrats de location simple comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de traitement et d'électricité.

3) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,42 % soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 30 septembre 2019.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,47 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 30 septembre 2019.

## ENTENTES HORS BILAN

La société est d'avis qu'elle ne détient aucune garantie ou entente hors bilan qui a, ou qui serait susceptible d'avoir, une incidence réelle ou future sur la situation financière, les résultats d'exploitation, la trésorerie et les dépenses d'investissement de la société.

## GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application.

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Au 30 septembre 2019, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises et son risque de taux d'intérêt. Elle n'utilise ces instruments ni à des fins de transaction ni à des fins de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises constituent des couvertures économiques efficaces. De tels contrats dérivés financiers sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à titre de profit latent (perte latente) à l'état consolidé du résultat net et du résultat global. Les contrats de la société en cours au 30 septembre 2019 sont résumés et présentés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

La société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Les contrats avec livraison physique en vigueur au 30 septembre 2019 sont résumés à la note 3 afférente aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour les trimestres et la période de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

## **APPLICATION DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES**

Certaines méthodes comptables exigent que la direction prenne des décisions éclairées relativement à l'établissement d'estimations et à la formulation d'hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. La direction passe régulièrement en revue ses estimations. La communication de nouvelles informations et l'évolution des circonstances peuvent faire en sorte que les résultats réels ou les modifications apportées aux estimations diffèrent sensiblement des estimations actuelles. La note 1 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 traite du recours à des estimations et à des jugements de la société dans l'établissement des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## **CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109. Le chef de la direction et le chef des finances de la société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »), tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109, en vue de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la société et à l'établissement des états financiers, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Aucune modification apportée aux CPCI ou aux CIIF de la société au cours de la période ouverte le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et close le 30 septembre 2019 n'a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir eu, une incidence importante sur les CIIF de la société. Il convient de souligner qu'un système de contrôle, y compris les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, peu importe la qualité de sa conception, peut fournir uniquement l'assurance raisonnable, et non absolue, que ses objectifs seront atteints, et on ne doit pas s'attendre à ce que les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière permettent de prévenir toute erreur ou fraude.

La société suit les directives émises par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission dans son document intitulé *2013 Internal Control — Integrated Framework*.

## RISQUES D'ENTREPRISE ET INCERTITUDES

Tourmaline suit l'évolution de la réglementation gouvernementale en vigueur touchant ses activités et la respecte, bien que la modification des politiques, des règlements ou des mesures fiscales de gouvernements puisse avoir une incidence défavorable sur ses activités d'exploitation. De plus, Tourmaline souscrit une assurance de responsabilité civile et au titre des biens et des pertes d'exploitation jugée suffisante relativement à sa taille et à ses activités, mais la société n'est pas en mesure d'obtenir de l'assurance couvrant tous les risques inhérents à son entreprise ou alors offrant une couverture suffisante pour tous les sinistres possibles.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » figurant dans le présent rapport de gestion et à la rubrique « Facteurs de risque » figurant dans la plus récente notice annuelle de Tourmaline pour en apprendre davantage sur les risques auxquels sont exposées Tourmaline, son entreprise et ses activités.

## INCIDENCE DES RÉGLEMENTATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le secteur du pétrole et du gaz naturel est actuellement réglementé en vertu de lois sur l'environnement fédérales et provinciales, qui peuvent toutes de temps à autre faire l'objet d'examens et de modifications de la part des gouvernements. Ces lois prévoient notamment des restrictions et des interdictions en ce qui a trait au déversement, au rejet et à l'émission de diverses substances produites dans le cadre de l'exercice de certaines activités pétrolières et gazières, comme le dioxyde de soufre et l'oxyde de diazote. De plus, ces lois prévoient des exigences en matière de traitement et de stockage des déchets issus des champs pétrolifères, de protection de l'habitat ainsi que de l'exploitation, de l'entretien, de l'abandon et de la restauration de manière adéquate des puits et des installations. Le respect de ces lois peut nécessiter des dépenses importantes, et l'inobservation de ces exigences pourrait se traduire par des suspensions ou des révocations des permis et des autorisations requis, une responsabilité civile de même que des amendes et des pénalités importantes.

Les stimulations par fracturation se déroulent de façon sécuritaire et dans le respect de l'environnement depuis des décennies dans l'Ouest canadien. L'utilisation plus répandue de stimulations par fracturation dans les puits horizontaux requiert une communication accrue entre les intervenants du secteur pétrolier et gazier et un nombre croissant de parties prenantes en matière d'application responsable de cette technologie. L'attention accrue suscitée par les stimulations par fracturation pourrait se traduire par un resserrement de la réglementation ou par des modifications des lois, ce qui pourrait en retour faire en sorte que les coûts liés à l'exercice des activités de la société augmentent ou même qu'elle ne soit plus en mesure de mener ses activités de la façon dont elle le fait à l'heure actuelle. Tourmaline s'efforce d'exercer ses activités de façon transparente, sécuritaire et responsable.

## CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

La norme suivante, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), a été adoptée par la société avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

**L'IFRS 16, *Contrats de location***, précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet pour les deux parties à un contrat, soit le client (le « preneur ») et le fournisseur (le « bailleur ») et remplace la norme précédente portant sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*. La société a adopté la nouvelle norme selon la méthode rétrospective modifiée et elle a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes lors de l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location classés auparavant à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17 :

- ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

La société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives des biens visés par des contrats de location à court terme, soit un contrat de location dont la durée est de 12 mois ou moins, et par des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (5 000 \$ US ou moins). La société comptabilise en charges les paiements de loyers associés à ces contrats selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

À la suite de l'adoption de l'IFRS 16, les méthodes comptables de la société à l'égard des actifs loués sont les suivantes :

### **Actifs loués**

À la date de passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Cette méthode s'applique aux contrats en vigueur, ou modifiés, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.



La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, ce qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyer versés au plus tard à la date de passation, majoré des coûts directs initiaux engagés et des coûts estimés pour démanteler et enlever le bien sous-jacent ou pour remettre en état le terrain sur lequel le bien est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite déprécié selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué de façon périodique des éventuelles pertes de valeur et ajusté pour certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyer minimums qui n'ont pas été versés à la date de début, actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, selon le taux d'emprunt marginal de la société pour ce bien. En règle générale, la société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

L'obligation locative est ensuite majorée du coût financier sur l'obligation locative et minorée des paiements de loyers versés. La réévaluation a lieu lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant de la variation d'un indice ou d'un taux, un changement dans l'estimation du montant dont le paiement est attendu selon la garantie de valeur résiduelle et un changement à la question de savoir s'il existe une « certitude raisonnable » que les options d'achat ou de prolongation seront exercées ou qu'une option de résiliation ne sera pas exercée.

Le tableau qui suit présente l'incidence financière de l'application de l'IFRS 16 sur les instruments financiers comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global de la société pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

<i>(en milliers)</i>	<b>Périodes de neuf mois closes le 30 septembre 2019 avant l'application de l'IFRS 16</b>	<b>Incidence de l'IFRS 16</b>	<b>Période de neuf mois close le 30 septembre 2019</b>
Autres produits	27 813 \$	29 \$	27 842 \$
Charge d'exploitation	263 626	(94)	263 532
Charges générales et administratives	41 283	(3 650)	37 633
Charge au titre de l'épuisement et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	639 355	3 671	643 026
Charge financière	45 751	119	45 870
Bénéfice net	258 417	(17)	258 400
Flux de trésorerie	865 911 \$	3 773 \$	869 684 \$

La modification suivante, publiée par l'IASB, a été adoptée de façon anticipée par la société, comme il était autorisé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019 :

**L'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises**, énonce des principes aux fins de la comptabilisation de l'acquisition d'une entreprise. Les modifications apportées à cette norme comprennent un changement dans la définition d'une entreprise et l'ajout d'un test de concentration facultatif visant à déterminer si l'acquisition peut être considérée comme une entreprise.

Selon la définition d'une entreprise aux termes de la modification à l'IFRS 3, une entreprise se compose d'entrées et de processus, appliqués à ces entrées, qui ont la capacité de contribuer à la création de sorties. Les trois éléments constitutifs d'une entreprise sont définis comme suit :

- Entrée : toute ressource économique qui crée des sorties, ou qui a la capacité de contribuer à la création de sorties, lorsqu'un ou plusieurs processus y sont appliqués.
- Processus : tout système, standard, protocole, convention ou règle qui, une fois appliqué à une entrée ou à des entrées, crée ou a la capacité de contribuer à la création de sorties.
- Sortie : le résultat d'entrées et de processus appliqués à ces entrées qui fournissent des biens ou des services à des clients, produisent des revenus de placement ou permettent de tirer d'autres produits d'activités ordinaires.

Le test de concentration facultatif permet de simplifier l'appréciation à porter pour pouvoir conclure qu'un ensemble d'activités et d'actifs acquis constitue une entreprise. L'entité a le choix d'appliquer ce test ou non. Elle peut exercer ce choix séparément pour chaque transaction ou autre événement. Si le test de concentration est positif, l'ensemble d'activités et d'actifs acquis ne constitue pas une entreprise, et aucune autre appréciation n'est nécessaire.

## MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les termes « flux de trésorerie », « revenus nets d'exploitation », « fonds de roulement ajusté » et « dette nette », employés dans le présent rapport de gestion ou dans les documents auxquels il renvoie, désignent des mesures qui ne sont pas reconnues aux termes des PCGR et qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des PCGR. Par conséquent, les termes que la société utilise pourraient ne pas être comparables aux mesures portant des noms semblables présentées par d'autres sociétés. La direction utilise les « flux de trésorerie », les « revenus nets d'exploitation », le « fonds de roulement ajusté » et la « dette nette » pour mesurer son propre rendement et pour fournir aux actionnaires et aux investisseurs éventuels une évaluation de l'efficacité de la société et prouver sa capacité de générer la trésorerie nécessaire pour financer une partie de sa croissance à venir ou rembourser sa dette. Les investisseurs sont toutefois priés de prendre note que ces mesures ne doivent pas être considérées comme des mesures de remplacement du bénéfice net établi selon les PCGR en tant qu'indicateur de la performance de la société.

## Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement entre les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les tableaux des flux de trésorerie) et les flux de trésorerie :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (selon les PCGR)	<b>205 798 \$</b>	314 191 \$	<b>887 200 \$</b>	939 494 \$
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<b>18 186</b>	(26 770)	<b>(17 516)</b>	(27 564)
Flux de trésorerie	<b>223 984 \$</b>	287 421 \$	<b>869 684 \$</b>	911 930 \$

## Revenus nets d'exploitation

Les revenus nets d'exploitation sont calculés par bep et correspondent aux produits tirés de la vente des marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers moins les redevances, les frais de transport et les charges d'exploitation, comme il est indiqué ci-après :

<i>(en \$/bep)</i>	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits tirés de la vente des marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion des risques et sur les instruments financiers	<b>16,52 \$</b>	21,24 \$	<b>19,70 \$</b>	21,19 \$
Redevances	<b>(0,47)</b>	(0,94)	<b>(0,77)</b>	(0,87)
Frais de transport	<b>(3,84)</b>	(3,71)	<b>(3,77)</b>	(3,48)
Charges d'exploitation	<b>(3,11)</b>	(3,44)	<b>(3,35)</b>	(3,33)
Revenus nets d'exploitation	<b>9,10 \$</b>	13,15 \$	<b>11,81 \$</b>	13,51 \$

## Fonds de roulement ajusté

Le tableau qui suit présente un sommaire du rapprochement entre le fonds de roulement et le fonds de roulement ajusté :

<i>(en milliers)</i>	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Fonds de roulement (néгатif)	<b>(149 467) \$</b>	(228 403) \$
Juste valeur des instruments financiers – (actif) à court terme	<b>(5 897)</b>	(13 640)
Obligations locatives – court terme	<b>1 576</b>	–
Profit ou perte de change latent(e) lié(e) au fonds de roulement – (actif) passif	<b>1 904</b>	(784)
Fonds de roulement ajusté (néгатif)	<b>(151 884) \$</b>	(242 827) \$

## Dettes nettes

Le tableau suivant présente un sommaire du rapprochement de la dette nette :

<i>(en milliers)</i>	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Dettes bancaires	<b>(1 762 529) \$</b>	(1 476 099) \$
Fonds de roulement ajusté (négatif)	<b>(151 884)</b>	(242 827)
<b>Dettes nettes</b>	<b>(1 914 413) \$</b>	(1 718 926) \$

## PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)	2019			2018			2017	
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
<b>PRODUCTION</b>								
Gaz naturel (en $kpi^3$ )	129 027 017	124 790 550	129 529 098	123 995 544	115 321 116	117 429 708	119 585 930	120 238 014
Pétrole et LGN (en b)	5 136 598	4 731 375	4 820 850	4 778 286	4 164 796	4 172 997	4 236 320	4 184 707
Équivalent pétrole (en bep)	26 641 101	25 529 800	26 409 060	25 444 210	23 384 982	23 744 615	24 167 308	24 224 376
Gaz naturel (en $kpi^3/j$ )	1 402 468	1 371 325	1 439 212	1 347 778	1 253 490	1 290 436	1 328 733	1 306 935
Pétrole et LGN (en b/j)	55 833	51 993	53 565	51 938	45 270	45 857	47 070	45 486
Équivalent pétrole (en bep/j)	289 578	280 547	293 434	276 568	254 185	260 930	268 526	263 309
<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES</b>								
Total des produits tirés des ventes de marchandises et profits réalisés (pertes réalisées) sur les activités de gestion du risque et les instruments financiers	440 089	443 359	664 301	595 487	496 711	463 845	550 166	527 106
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	205 798	298 282	383 120	329 997	314 191	283 155	342 148	299 793
Par action, après dilution	0,76	1,10	1,41	1,21	1,15	1,04	1,26	1,11
Flux de trésorerie <sup>1)</sup>	223 984	226 458	419 242	391 532	287 421	272 261	352 248	348 227
Par action, après dilution	0,82	0,83	1,54	1,44	1,06	1,00	1,30	1,29
Bénéfice net	15 750	154 940	87 710	190 895	55 296	25 639	129 588	88 079
Par action, de base	0,06	0,57	0,32	0,70	0,20	0,09	0,48	0,33
Par action, après dilution	0,06	0,57	0,32	0,70	0,20	0,09	0,48	0,33
Total des actifs	11 043 666	10 836 576	10 924 480	10 732 457	10 429 505	10 186 188	10 212 446	10 181 528
Fonds de roulement (néгатif)	(149 467)	(159 480)	(272 500)	(228 403)	(411 687)	(192 116)	(232 695)	(219 168)
Fonds de roulement ajusté (néгатif) <sup>1)</sup>	(151 884)	(160 101)	(245 285)	(242 043)	(341 960)	(130 834)	(206 988)	(202 484)
Dépenses d'investissement en trésorerie	384 307	198 179	384 384	395 194	409 919	191 773	217 551	352 233
Dividendes versés	32 620	32 646	27 204	27 304	27 103	24 488	21 687	—
Total des actions en circulation (en milliers)	271 827	272 050	272 050	272 043	272 043	272 084	271 084	271 084
<b>DONNÉES PAR UNITÉ DE MESURE</b>								
Gaz naturel (en $\$/kpi^3$ )	1,89	2,07	3,59	3,13	2,54	2,25	2,97	2,70
Pétrole et LGN (en $\$/b$ )	38,24	39,08	41,43	43,40	48,91	47,93	46,08	48,31
Produits (en $\$/bep$ )	16,52	17,37	25,15	23,40	21,24	19,53	22,76	21,76
Revenus nets d'exploitation (en $\$/bep$ ) <sup>1)</sup>	9,10	9,60	16,65	15,82	13,15	12,10	15,25	14,80

1) Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Le secteur de la prospection et de la production de pétrole et de gaz naturel est cyclique. Les principaux facteurs ayant des répercussions sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société sont les niveaux de production et les prix des marchandises, en particulier ceux du gaz naturel.

Sur une base annuelle, la société a enregistré une croissance de la production soutenue au cours des deux derniers exercices. La production annuelle moyenne de la société a augmenté, passant de 242 325 bep par jour en 2017 à 265 044 bep par jour en 2018 et à 287 839 bep par jour pour les neuf premiers mois de 2019. L'accroissement de la production peut être attribué essentiellement aux activités de prospection et de mise en valeur de la société et aux acquisitions de biens productifs.

Les flux de trésorerie de la société se sont établis à 1 205,8 millions de dollars en 2017, à 1 303,5 millions de dollars en 2018 et devraient s'établir à 1 354,2 millions de dollars en 2019. Les flux de trésorerie prévus pour 2019 reflètent la hausse de la production moyenne prévue par rapport à 2018, qui est en partie annulée par un recul des prix des marchandises en 2019. Les fluctuations des prix des marchandises peuvent avoir une incidence indirecte sur la production attendue puisqu'elles entraînent une variation du montant des fonds pouvant être réinvestis ultérieurement dans les activités de prospection, de mise en valeur et d'acquisition. Les variations des prix des marchandises ont une incidence sur les produits et les flux de trésorerie disponibles pour la prospection et également sur les aspects économiques des projets d'investissement éventuels étant donné que de faibles prix des marchandises peuvent entraîner la réduction du volume des réserves commercialement récupérables. Le programme d'investissement de la société dépend des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et de l'accès aux marchés financiers.

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	30 septembre	31 décembre
<i>(en milliers) (non audité)</i>	2019	2018
<b>Actifs</b>		
Actifs courants		
Débiteurs	192 185 \$	263 073 \$
Charges payées d'avance et acomptes	14 919	15 565
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	12 677	35 287
Total des actifs courants	219 781	313 925
Actif à long terme	5 005	5 565
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	5 259	9 551
Actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	576 395	595 667
Immobilisations corporelles (note 5)	10 225 424	9 807 749
Actif au titre du droit d'utilisation (note 6)	11 802	–
Total des actifs	11 043 666 \$	10 732 457 \$
<b>Passifs et capitaux propres</b>		
Passifs courants		
Créditeurs et charges à payer	360 892 \$	520 681 \$
Obligations locatives (note 6)	1 576	–
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	6 780	21 647
Total des passifs courants	369 248	542 328
Dette bancaire (note 8)	1 762 529	1 476 099
Obligations locatives (note 6)	10 302	–
Juste valeur des instruments financiers (note 3)	13 479	15 911
Obligations de démantèlement (note 7)	361 089	302 750
Impôt différé	773 423	823 989
Capitaux propres		
Capital social (note 10)	5 905 008	5 909 664
Participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	27 940	28 068
Surplus d'apport	274 125	253 055
Résultats non distribués	1 546 523	1 380 593
Total des capitaux propres	7 753 596	7 571 380
Total des passifs et des capitaux propres	11 043 666 \$	10 732 457 \$

*Engagements (note 13)*

*Événements postérieurs à la date de clôture (notes 3 et 15)*

*Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.*

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
<i>(en milliers, sauf les montants par action) (non audité)</i>	2019	2018	2019	2018
<b>Produits</b>				
Ventes de marchandises attribuables à la production <i>(note 14)</i>	340 639 \$	407 181 \$	1 258 018 \$	1 299 767 \$
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques <i>(note 14)</i>	78 688	107 164	258 734	251 284
Produits liés à la commercialisation <i>(note 14)</i>	9 533	7 909	22 288	19 107
Redevances	(12 654)	(21 880)	(60 471)	(61 989)
Autres produits	11 191	8 768	27 842	26 532
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments financiers	20 762	(17 634)	30 997	(40 329)
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers <i>(note 3)</i>	14 117	(7 572)	(9 603)	(62 943)
<b>Total des produits</b>	<b>462 276</b>	<b>483 936</b>	<b>1 527 805</b>	<b>1 431 429</b>
<b>Charges</b>				
Charges d'exploitation	82 904	80 370	263 532	237 202
Frais de transport	102 173	86 818	296 397	248 125
Achats liés à la commercialisation	8 555	7 614	20 601	18 344
Charges générales et administratives	12 877	12 718	37 633	36 574
Paiements fondés sur des actions <i>(note 12)</i>	3 420	4 820	10 773	13 334
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	212 177	192 593	643 026	586 629
Perte de change réalisé	838	1 155	6 427	1 275
(Profit) perte de change latent(e)	(489)	595	1 904	(189)
(Profit) sur les dessaisissements	–	–	(6 064)	(54 989)
<b>Total des charges</b>	<b>422 455</b>	<b>386 683</b>	<b>1 274 229</b>	<b>1 086 305</b>
<b>Résultat des activités d'exploitation</b>	<b>39 821</b>	<b>97 253</b>	<b>253 576</b>	<b>345 124</b>
Charges financières	17 395	15 493	45 870	43 288
<b>Bénéfice avant impôt</b>	<b>22 426</b>	<b>81 760</b>	<b>207 706</b>	<b>301 836</b>
Charge (recouvrement) d'impôt différé	6 735	26 190	(50 566)	90 621
<b>Bénéfice net et résultat global avant la participation ne donnant pas le contrôle</b>	<b>15 691</b>	<b>55 570</b>	<b>258 272</b>	<b>211 215</b>
Bénéfice net et résultat global attribuables aux actionnaires de la société	15 750	55 296	258 400	210 523
à la participation ne donnant pas le contrôle <i>(note 9)</i>	(59)	274	(128)	692
	<b>15 691 \$</b>	<b>55 570 \$</b>	<b>258 272 \$</b>	<b>211 215 \$</b>
<b>Bénéfice net par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires <i>(note 11)</i></b>				
De base	0,06 \$	0,20 \$	0,95 \$	0,78 \$
Dilué	0,06 \$	0,20 \$	0,95 \$	0,78 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.



## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2018	5 909 664	\$ 253 055	\$ 1 380 593	\$ 28 068	\$ 7 571 380
Paiements fondés sur des actions	–	10 773	–	–	10 773
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	8 484	–	–	8 484
Options exercées (notes 10 et 12)	188	(40)	–	–	148
Rachat d'actions ordinaires (note 10)	(4 844)	1 853	–	–	(2 991)
Dividendes versés (note 10)	–	–	(92 470)	–	(92 470)
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	–	–	258 400	–	258 400
(Perte) attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	(128)	(128)
<b>Solde au 30 septembre 2019</b>	<b>5 905 008</b>	<b>\$ 274 125</b>	<b>\$ 1 546 523</b>	<b>\$ 27 940</b>	<b>\$ 7 753 596</b>

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2017	5 886 709	\$ 221 477	\$ 1 079 755	\$ 27 816	\$ 7 215 757
Émission d'actions ordinaires (note 10)	23 840	–	–	–	23 840
Frais d'émission d'actions, après impôt	(885)	–	–	–	(885)
Paiements fondés sur des actions	–	13 334	–	–	13 334
Paiements fondés sur des actions inscrits à l'actif	–	9 760	–	–	9 760
Dividendes versés (note 10)	–	–	(73 276)	–	(73 276)
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	–	–	210 523	–	210 523
Bénéfice attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle	–	–	–	692	692
<b>Solde au 30 septembre 2018</b>	<b>5 909 664</b>	<b>\$ 244 571</b>	<b>\$ 1 217 002</b>	<b>\$ 28 508</b>	<b>\$ 7 399 745</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

## TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(en milliers) (non audité)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2019	2018	2019	2018
<b>Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :</b>				
<b>Activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	15 750 \$	55 296 \$	258 400 \$	210 523 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Épuisement et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	212 177	192 593	643 026	586 629
Désactualisation (note 7)	1 553	1 425	4 300	4 132
Charge d'intérêts se rapportant aux contrats de location (note 6)	58	–	177	–
Paiements fondés sur des actions (note 12)	3 420	4 820	10 773	13 334
(Recouvrement) charge d'impôt différé	6 735	26 190	(50 566)	90 621
(Profit latent) perte latente sur les instruments financiers (note 3)	(14 117)	7 572	9 603	62 943
(Profit) sur les dessaisissements	–	–	(6 064)	(54 989)
Amortissement de l'actif à long terme	186	186	560	556
Participation ne donnant pas le contrôle (note 9)	(59)	274	(128)	692
(Profit) perte de change latent(e)	(489)	595	1 904	(189)
Dépenses liées au démantèlement (note 7)	(1 230)	(1 530)	(2 301)	(2 322)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(18 186)	26 770	17 516	27 564
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>205 798</b>	<b>314 191</b>	<b>887 200</b>	<b>939 494</b>
<b>Activités de financement</b>				
Émission d'actions ordinaires	–	–	148	30 000
Frais d'émission d'actions	–	–	–	(1 213)
Rachat d'actions ordinaires (note 10)	(2 991)	–	(2 991)	–
Paiements de loyer (note 6)	(1 295)	–	(3 772)	–
Dividendes versés (note 10)	(32 620)	(27 103)	(92 470)	(73 276)
Augmentation (diminution) de la dette bancaire	203 055	(60 930)	286 430	(187 863)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>166 149</b>	<b>(88 033)</b>	<b>187 345</b>	<b>(232 352)</b>
<b>Activités d'investissement</b>				
Prospection et évaluation (note 4)	(9 709)	(24 468)	(33 779)	(64 225)
Immobilisations corporelles (note 5)	(200 159)	(385 333)	(759 894)	(824 442)
Acquisitions de biens	(174 439)	(118)	(175 035)	(1 810)
Produit des dessaisissements	–	–	1 838	71 234
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'investissement	12 360	183 761	(107 675)	112 101
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(371 947)</b>	<b>(226 158)</b>	<b>(1 074 545)</b>	<b>(707 142)</b>
<b>Variations de la trésorerie</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de la période</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

La trésorerie englobe la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS INTERMÉDIAIRES

AU 30 SEPTEMBRE 2019 ET POUR LES TRIMESTRES ET LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES  
30 SEPTEMBRE 2019 ET 2018

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.) (non audité)

---

## Renseignements sur la société

Tourmaline Oil Corp. (la « société ») a été constituée le 21 juillet 2008 sous le régime des lois de l'Alberta. La société exerce des activités d'acquisition, de prospection et de mise en valeur de biens pétroliers et gaziers ainsi que de production de pétrole et de gaz naturel.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne reflètent que la quote-part de la société dans ces activités. La publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration en date du 6 novembre 2019.

L'adresse de son siège social est la suivante : Bureau 2400, 525 – 8<sup>th</sup> Avenue S.W., Calgary (Alberta), Canada, T2P 1G1.

## 1. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ne contiennent pas toutes les informations à fournir dans le cadre d'états financiers annuels complets, et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens et comprennent les comptes de Tourmaline Oil Corp. et ceux de sa filiale détenue à 90,6 %, Exshaw Oil Corp. (note 9), et la monnaie fonctionnelle des deux sociétés est le dollar canadien. Tourmaline Oil Corp. comprend également sa filiale détenue à 100 %, Tourmaline Oil Marketing Corp., dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

Les méthodes comptables et les principaux jugements, estimations et hypothèses comptables utilisés dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont conformes à ceux présentés aux notes 1 et 2 des états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf pour ce qui suit.

## Changements de méthodes comptables

La norme suivante, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), a été adoptée par la société avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

**L'IFRS 16, Contrats de location**, précise la manière de comptabiliser, d'évaluer, de présenter les contrats de location et de fournir des informations à leur sujet pour les deux parties à un contrat, soit le client (le « preneur ») et le fournisseur (le « bailleur ») et remplace la norme précédente portant sur les contrats de location, soit l'IAS 17, *Contrats de location*. La société a adopté la nouvelle norme selon la méthode rétrospective modifiée et elle a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes lors de l'application de l'IFRS 16 aux contrats de location classés auparavant à titre de contrats de location simple selon l'IAS 17 :

- ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives liés aux contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

La société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives des biens visés par des contrats de location à court terme, soit un contrat de location dont la durée est de 12 mois ou moins, et par des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur (5 000 \$ US ou moins). La société comptabilise en charges les paiements de loyers associés à ces contrats selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

À la suite de l'adoption de l'IFRS 16, les méthodes comptables de la société à l'égard des actifs loués sont les suivantes :

### Actifs loués

À la date de passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Cette méthode s'applique aux nouveaux contrats et aux contrats existants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, ce qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté pour tenir compte de tous les paiements de loyer versés au plus tard à la date de passation, majoré des coûts directs initiaux engagés et des coûts estimés pour démanteler et enlever le bien sous-jacent ou pour remettre en état le terrain sur lequel le bien est situé, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite déprécié selon la méthode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre de droits d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est diminué de façon périodique des éventuelles pertes de valeur et ajusté pour certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyer minimums qui n'ont pas été versés à la date de début, actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, selon le taux d'emprunt marginal de la société pour ce bien. En règle générale, la société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. L'obligation locative est ensuite majorée du coût financier sur l'obligation locative et minorée des paiements de loyers versés. La réévaluation a lieu lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant de la variation d'un indice ou d'un taux, un changement dans l'estimation du montant dont le paiement est attendu selon la garantie de valeur résiduelle et un changement à la question de savoir s'il existe une « certitude raisonnable » que les options d'achat ou de prolongation seront exercées ou qu'une option de résiliation ne sera pas exercée.

La modification suivante, publiée par l'IASB, a été adoptée de façon anticipée par la société, comme il était autorisé, avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet 2019 :

**L'IFRS 3 – Regroupements d'entreprises**, énonce des principes aux fins de la comptabilisation de l'acquisition d'une entreprise. Les modifications apportées à cette norme comprennent un changement dans la définition d'une entreprise et l'ajout d'un test de concentration facultatif visant à déterminer si l'acquisition peut être considérée comme une entreprise.

Selon la définition d'une entreprise aux termes de la modification à l'IFRS 3, une entreprise se compose d'entrées et de processus, appliqués à ces entrées, qui ont la capacité de contribuer à la création de sorties. Les trois éléments constitutifs d'une entreprise sont définis comme suit :

- Entrée : toute ressource économique qui crée des sorties, ou qui a la capacité de contribuer à la création de sorties, lorsqu'un ou plusieurs processus y sont appliqués.
- Processus : tout système, standard, protocole, convention ou règle qui, une fois appliqué à une entrée ou à des entrées, crée ou a la capacité de contribuer à la création de sorties.
- Sortie : le résultat d'entrées et de processus appliqués à ces entrées qui fournissent des biens ou des services à des clients, produisent des revenus de placement ou permettent de tirer d'autres produits d'activités ordinaires.

Le test de concentration facultatif permet de simplifier l'appréciation à porter pour pouvoir conclure qu'un ensemble d'activités et d'actifs acquis constitue une entreprise. L'entité a le choix d'appliquer ce test ou non. Elle peut exercer ce choix séparément pour chaque transaction ou autre événement. Si le test de concentration est positif, l'ensemble d'activités et d'actifs acquis ne constitue pas une entreprise, et aucune autre appréciation n'est nécessaire.

## 2. DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

Plusieurs des méthodes comptables et informations de la société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. La juste valeur a été déterminée aux fins d'évaluation ou des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-après. S'il y a lieu, des informations supplémentaires concernant les hypothèses posées dans la détermination de la juste valeur sont fournies dans les notes portant sur l'actif ou le passif concerné.

Tourmaline classe la juste valeur des instruments financiers selon la hiérarchie décrite ci-dessous et en fonction de la quantité de données observables utilisées pour évaluer l'instrument.

**Niveau 1** – Données fondées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de clôture. S'entend d'un marché actif un marché sur lequel les transactions sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour fournir de manière continue des renseignements sur les cours.

**Niveau 2** – Données autres que les prix cotés sur des marchés actifs visés au niveau 1. Les prix sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement à la date de clôture. Les évaluations de niveau 2 se fondent sur des données telles que les prix cotés sur le marché à terme pour les marchandises et des facteurs ayant trait à la valeur temporelle et à la volatilité, lesquelles données peuvent, dans une large mesure, être observées ou corroborées sur le marché.

**Niveau 3** – Les évaluations de ce niveau sont celles dont les données relatives à l'actif ou au passif ne sont pas basées sur des données de marché observables.

La juste valeur des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme. La dette bancaire porte intérêt à un taux variable du marché assorti de marges variables et, par conséquent, la juste valeur de marché se rapproche de la valeur comptable. Les instruments financiers de la société ont été évalués selon la hiérarchie des justes valeurs ci-dessus et classés dans le niveau 2.

### 3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Le conseil d'administration assume l'entière responsabilité de l'établissement et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la société. Il a mis en place un processus visant à assurer le respect des politiques de gestion des risques et en surveille l'application.

Les politiques de gestion des risques de la société sont établies de manière à permettre l'identification et l'analyse des risques auxquels la société doit faire face, la conception de structures appropriées visant à limiter et à contrôler les risques, ainsi que la surveillance des risques et le respect de ces limites en fonction de la conjoncture des marchés et des activités de la société. Les risques financiers de la société concordent avec ceux qui sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Au 30 septembre 2019, la société avait conclu certains contrats dérivés financiers dans le but de gérer son risque marchandises, son risque de change et son risque de taux d'intérêt. Ces instruments ne servent pas à des fins de transaction ou de spéculation. La société n'a pas désigné ses contrats dérivés financiers en tant que couvertures comptables efficaces en dépit du fait qu'elle considère que tous les contrats de marchandises et sur taux d'intérêt constituent des couvertures économiques efficaces. Par conséquent, tous ces contrats sont comptabilisés à l'état consolidé intermédiaire de la situation financière à leur juste valeur, les variations de celle-ci étant constatées à titre de profit latent ou de perte latente à l'état consolidé intermédiaire du résultat net et du résultat global.

La société avait conclu les contrats dérivés financiers suivants au 30 septembre 2019<sup>1)</sup> :

		2019	2020	2021	2022	Juste valeur (en milliers)
<b>Gaz naturel</b>						
Swaps NYMEX	<i>MBtu/j</i>	30 326	–	–	–	1 573 \$
	<i>\$ US/MBtu</i>	2,85 \$				
Swaps PG&E	<i>MBtu/j</i>	10 000	10 000	–	–	4 382 \$
	<i>\$ US/MBtu</i>	3,53 \$	3,56 \$			
Écarts de prix – autres <sup>2)</sup>	<i>MBtu/j</i>	23 370	37 486	37 500	37 500	(7 167) \$
	<i>\$ US/MBtu</i>	0,02 \$	0,29 \$	0,29 \$	0,29 \$	
Options d'achat (vendeur) <sup>3)</sup>	<i>MBtu/j</i>	90 000	45 542	–	–	(1 065) \$
	<i>\$ US/MBtu</i>	3,94 \$	3,45 \$			
<b>Pétrole</b>						
Swaps financiers	<i>b/j</i>	6 000	2 000	1 000	–	4 704 \$
	<i>\$ US/b</i>	54,91 \$	54,40 \$	52,41 \$		
Tunnels financiers	<i>b/j</i>	500	1 000	–	–	2 551 \$
	<i>\$ US/b</i>	55,00 \$ - 65,20	52,50 \$ - 65,48			
Écarts de prix – condensat	<i>b/j</i>	1 000	500	–	–	(305) \$
	<i>\$ US/b</i>	(7,48) \$	(6,00) \$			
<b>Total de la juste valeur</b>						<b>4 673 \$</b>

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) Écarts de prix relatifs aux marchés hors AECO. Une partie de ces transactions financières visant les écarts de prix sont assorties d'un plafond, pour le NYMEX, soit 4,0 Mp<sup>3</sup>/j à 4,00 \$ US le kp<sup>3</sup> de 2019 à 2020.

3) Options d'achat européennes aux termes desquelles la contrepartie peut exercer l'option mensuellement un jour donné d'acheter sur le NYMEX ou à l'AECO à un prix déterminé.

La société n'a conclu aucun contrat financier après le 30 septembre 2019.

La société a conclu plusieurs swaps de taux d'intérêt pour les six prochaines années au taux d'intérêt moyen annuel indiqué ci-dessous :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Juste valeur
Taux d'intérêt effectif <sup>1)</sup>	1,86 %	1,79 %	1,86 %	1,93 %	2,05 %	2,21 %	
Montant notionnel couvert (en milliers)	800 602 \$	715 159 \$	727 974 \$	655 482 \$	502 723 \$	175 000 \$	(5 511) \$

1) Taux CDOR, exclusion faite des commissions d'acceptation et d'attente.

La société avait conclu les contrats de change dérivés financiers suivants au 30 septembre 2019 :

	2019	2020	Juste valeur (en milliers)
Tunnels à prime zéro			
<i>Dollars canadiens (en milliers) – mensuel</i>	14 000 \$	4 000 \$	(412) \$
<i>Dollars canadiens/dollars américains</i>	1,271 \$ – 1,341 \$	1,303 \$ – 1,361 \$	
Taux moyen à terme			
<i>Dollars canadiens (en milliers) – mensuel</i>	16 000 \$	4 000 \$	(1 073) \$
<i>Dollars canadiens/dollars américains</i>	1,302 \$	1,325 \$	
Total de la juste valeur			(1 485) \$

Le tableau qui suit présente un sommaire des profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers comptabilisés aux états consolidés du résultat net et du résultat global pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2019 et 2018.

(en milliers)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – contrats de marchandises	14 661 \$	(20 681) \$	(9 104) \$	(71 373) \$
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – swaps de taux d'intérêt	1 377	7 558	(17 247)	9 733
Profit latent (perte latente) sur les instruments financiers – monnaie étrangère	(1 921)	5 551	16 748	(1 303)
Total du profit latent (de la perte latente) sur les instruments financiers	14 117 \$	(7 572) \$	(9 603) \$	(62 943) \$

Outre les contrats financiers de marchandises mentionnés précédemment, la société a conclu des contrats de vente avec livraison physique dans le but de gérer le risque marchandises. Ces contrats sont considérés comme des contrats de vente normaux et ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.



Les contrats de marchandises avec livraison physique suivants étaient en vigueur au 30 septembre 2019<sup>1) 6)</sup> :

		2019	2020	2021	2022	2023
<b>Gaz naturel</b>						
Prix fixe <sup>2)</sup>	<i>kpi<sup>3</sup>/j</i>	294 813	106 207	10 000	10 000	–
	<i>\$ CA/kpi<sup>3</sup></i>	1,74 \$	2,20 \$	4,14 \$	4,14 \$	
Écarts de prix – AECO <sup>3)</sup>	<i>MBtu/j</i>	187 500	187 500	94 062	82 500	59 164
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,75) \$	(0,75) \$	(0,68) \$	(0,66) \$	(0,74) \$
Écarts de prix – Dawn	<i>MBtu/j</i>	50 000	45 000	6 164	–	–
	<i>\$ US/MBtu</i>	(0,10) \$	(0,12) \$	(0,15) \$		
Écarts de prix – Station 2	<i>kpi<sup>3</sup>/j</i>	39 478	37 812	29 478	20 000	16 658
	<i>\$ CA/kpi<sup>3</sup></i>	0,80 \$	0,23 \$	0,08 \$	0,14 \$	0,14 \$
Écarts de prix – autres <sup>4)</sup>	<i>kpi<sup>3</sup>/j</i>	16 685	21 243	30 000	30 000	27 500
	<i>\$ CA/kpi<sup>3</sup></i>	0,15 \$	0,30 \$	0,12 \$	0,12 \$	0,09 \$
<b>Pétrole</b>						
Écart fixe – pétrole <sup>5)</sup>	<i>b/j</i>	2 052	–	–	–	–
	<i>\$ US/b</i>	(12,75) \$				
Écarts de prix – condensat	<i>b/j</i>	4 104	3 611	–	–	–
	<i>\$ US/b</i>	(6,48) \$	(6,04) \$			

1) Les volumes et les prix présentés correspondent aux volumes et aux prix moyens pondérés pour la période.

2) À l'AECO, à Dawn, à PG&E, à Chicago et à Ventura.

3) Tourmaline dispose également d'écarts de prix NYMEX-AECO de 41 Mpi<sup>3</sup>/j à (0,71) \$ en 2024. Une partie de ces transactions visant les écarts de prix sont assorties d'un plafond, pour le NYMEX, soit 133 Mpi<sup>3</sup>/j à 4,12 \$ US le kpi<sup>3</sup> de 2019 à 2020 et 49,8 Mpi<sup>3</sup>/j à 4,46 \$ US le kpi<sup>3</sup> de 2021 à 2024.

4) Écarts de prix relatifs aux marchés hors AECO.

5) Tourmaline vend du pétrole brut physique selon un écart fixe par rapport au WTI sur le NYMEX.

6) Tourmaline a également conclu un contrat visant la vente de 50 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD moins les coûts de transport, un contrat visant la vente de 20 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Ventura GDD moins les coûts de transport qui se prolonge jusqu'en 2020, un contrat visant la vente de 5 000 MBtu/j au prix établi en fonction du Chicago GDD moins les coûts de transport qui se prolonge jusqu'en 2023 et un contrat visant la vente de 20 000 MBtu/j qui entre en vigueur en 2020. Tourmaline se réserve le droit de fixer ou de garantir périodiquement les écarts de prix sur chaque marché.

La société a conclu les contrats avec livraison physique suivants après le 30 septembre 2019.

Type de contrat	Quantité	Période	Prix contractuel
Prix fixe – gaz naturel	10 000 GJ/	De novembre 2019 à mars 2020	2,15 \$ CA/Gj
Prix fixe – gaz naturel	5 000 GJ/	Novembre 2019	2,12 \$ CA/Gj
Prix fixe – gaz naturel	10 000 GJ/	D'avril 2020 à octobre 2020	1,60 \$ CA/Gj
Prix fixe – gaz naturel	5 000 MBtu/j	De janvier 2020 à mars 2020	3,50 \$ US/MBtu

## 4. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	595 667 \$
Dépenses d'investissement	33 779
Transferts vers les immobilisations corporelles (note 5)	(19 405)
Acquisitions	13 309
Dessaisissements	(2 160)
Baux miniers échus	(44 795)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>576 395 \$</b>

Les actifs de prospection et d'évaluation se composent des projets de prospection de la société pour lesquels les réserves prouvées et probables sont en cours d'établissement, ainsi que des terrains non mis en valeur. Les entrées correspondent à la quote-part revenant à la société des coûts liés aux actifs de prospection et d'évaluation engagés au cours de la période.

## Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation si elle décèle un indice de dépréciation. Au 30 septembre 2019 et au 31 décembre 2018, la société n'avait décelé aucun indice de dépréciation à l'égard de ses actifs de prospection et d'évaluation et, par conséquent, elle n'a pas effectué de test de dépréciation.

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Coût

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	13 842 667 \$
Dépenses d'investissement	768 379
Transferts depuis les actifs de prospection et d'évaluation (note 4)	19 405
Variation des passifs relatifs au démantèlement (note 7)	41 957
Acquisitions	183 365
Dessaisissements	(871)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>14 854 902 \$</b>

### Cumul de l'épuisement et des amortissements

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	4 034 918 \$
Charge d'épuisement et d'amortissement	594 560
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>4 629 478 \$</b>

### Valeur comptable nette

(en milliers)

Au 31 décembre 2018	9 807 749 \$
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>10 225 424 \$</b>

Des coûts de mise en valeur futurs de 7 874,5 millions de dollars ont été inclus dans le calcul de l'épuisement au 30 septembre 2019 (7 622,0 millions de dollars au 31 décembre 2018).

### Inscription à l'actif des charges générales et administratives et des paiements fondés sur des actions

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, des charges générales et administratives d'un montant total de 22,3 millions de dollars ont été inscrites à l'actif et incluses dans les immobilisations corporelles (27,3 millions de dollars au 31 décembre 2018). Les immobilisations corporelles comprennent également des paiements fondés sur des actions hors trésorerie de 8,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice (13,3 millions de dollars au 31 décembre 2018). Des coûts d'emprunt liés à des projets déterminés de 3,0 millions de dollars ont été inscrits à l'actif et inclus dans les immobilisations corporelles au 30 septembre 2019 (2,8 millions de dollars au 31 décembre 2018).

### Évaluation de la dépréciation

Conformément aux IFRS, la société procède à un test de dépréciation à l'égard d'une UGT si elle décèle un indice de dépréciation. Au 30 septembre 2019, la société a déterminé qu'il n'y avait aucun indice de dépréciation à l'égard de ses UGT. Elle n'a pas conséquent procédé à aucun test de dépréciation. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a décelé des indices de dépréciation à l'égard de toutes ses UGT en raison du recul des prix en vigueur et à terme des marchandises et a effectué des tests de dépréciation en conséquence. La société a déterminé que les immobilisations corporelles n'avaient pas subi de dépréciation au 31 décembre 2018.

## Acquisitions et sorties de biens pétroliers et gaziers

Le 13 août 2019, la société a acquis des actifs dans la zone de Peace River High pour une contrepartie en trésorerie de 175,0 millions de dollars. L'acquisition a donné lieu à une augmentation des immobilisations corporelles d'environ 180,8 millions de dollars, à une augmentation des actifs de prospection et d'évaluation de 8,3 millions de dollars et à la reprise de passifs relatifs au démantèlement de 14,1 millions de dollars. Les actifs acquis étaient un intérêt économique direct supplémentaire dans des terrains, de la production, des réserves et des installations pour lesquels la société possédait déjà un intérêt économique.

Dans le cadre de l'adoption anticipée de la modification à l'IFRS 3, la société a appliqué le test de concentration facultative à l'acquisition du 13 août 2019 et, par conséquent, les actifs acquis ont été comptabilisés à titre d'acquisition d'actifs.

Au total, pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a conclu des acquisitions de biens pour une contrepartie en trésorerie de 175,0 millions de dollars (25,0 millions de dollars au 31 décembre 2018). Des acquisitions ont également donné lieu à une contrepartie hors trésorerie de 7,3 millions de dollars (31,7 millions de dollars au 31 décembre 2018). La société a également repris des obligations de démantèlement de 14,4 millions de dollars par suite de ces acquisitions (1,6 million de dollars au 31 décembre 2018).

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a également procédé à des sorties de biens pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,8 million de dollars (72,2 millions de dollars au 31 décembre 2018).

## 6. CONTRATS DE LOCATION

Lors de l'adoption de l'IFRS 16, la société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives additionnelles. L'incidence de cette adoption et de ces activités pour la période se présente comme suit :

### Actifs au titre de droits d'utilisation

*(en milliers)*

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	12 028 \$
Entrées	3 445
Amortissement	(3 671)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>11 802 \$</b>

### Obligations locatives

*(en milliers)*

Au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	12 028 \$
Entrées	3 445
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	177
Paiements de loyer	(3 772)
<b>Au 30 septembre 2019</b>	<b>11 878 \$</b>

Lors de la transition, la société a actualisé ses paiements de loyer au moyen de son taux d'emprunt marginal établi à 3,75 % au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour calculer l'obligation locative.

## 7. OBLIGATIONS DE DÉMANTÈLEMENT

Les obligations de démantèlement de la société résultent de ses participations nettes dans des actifs pétroliers et gaziers, notamment des puits, des réseaux de collecte et des installations de traitement. La société estime que le montant total non actualisé des flux de trésorerie nécessaires au règlement de telles obligations est d'environ 563,4 millions de dollars (512,5 millions de dollars au 31 décembre 2018). Il est prévu que certains travaux d'abandon débuteront en 2034. Un taux d'intérêt sans risque de 1,90 % (2,18 % au 31 décembre 2018) et un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % au 31 décembre 2018) ont servi à calculer les obligations de démantèlement. Les obligations de démantèlement au 30 septembre 2019 ont fait l'objet d'un ajustement d'environ 24,6 millions de dollars (28,0 millions de dollars au 31 décembre 2018) pour tenir compte de la baisse du taux d'intérêt sans risque au cours de la période.

<i>(en milliers)</i>	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Solde à l'ouverture de la période	302 750 \$	252 222 \$
Obligation contractée	17 380	19 004
Obligation contractée à l'acquisition de biens	14 384	1 564
Obligation ayant fait l'objet d'un dessaisissement	(1)	(802)
Obligation réglée	(2 301)	(2 820)
Charge de désactualisation	4 300	5 613
Modification des sorties de fonds estimées futures	24 577	27 969
Solde à la clôture de la période	361 089 \$	302 750 \$

## 8. DETTE BANCAIRE

<i>(en milliers)</i>	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Facilité de crédit renouvelable	818 295 \$	532 855 \$
Dettes à terme	949 097	949 027
Frais d'émission de titres d'emprunt	(4 863)	(5 783)
Dettes bancaires	1 762 529 \$	1 476 099 \$

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable et prorogable de cinq ans non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'un consortium bancaire d'un montant de 1 800,0 millions de dollars. En mai 2019, la société a prorogé l'échéance de la facilité de crédit renouvelable en juin 2024. À l'exception des changements apportés à l'échéance, la facilité de crédit renouvelable a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. La date d'échéance peut être reportée annuellement à la demande de la société et avec le consentement des prêteurs. La facilité de crédit renouvelable comporte une clause d'expansion (« accordéon ») qui permet à la société, sous réserve de l'approbation des prêteurs, d'augmenter le montant de la facilité jusqu'à concurrence de 500,0 millions de dollars en ajoutant une nouvelle institution financière ou en augmentant le montant de l'engagement de ses prêteurs existants. Les prélèvements sur la facilité peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de pourcentages applicables.

La société dispose également d'un emprunt à terme de 950,0 millions de dollars auprès d'un consortium bancaire. En mai 2019, la société a prorogé l'échéance de l'emprunt à terme en juin 2024. À l'exception des changements apportés à l'échéance, l'emprunt à terme a été renouvelé selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Les prélèvements sur l'emprunt à terme peuvent être effectués en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt soit au taux préférentiel de la banque agent, soit au taux des acceptations bancaires, soit au TIOL (pour les emprunts en dollars américains), majoré de 150 points de base. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives s'appliquant à l'emprunt à terme sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable de la société et l'emprunt à terme est de rang égal à celui de la facilité de crédit renouvelable de la société.

La société dispose d'une facilité de crédit d'exploitation non garantie assortie de clauses restrictives auprès d'une banque canadienne d'un montant de 50,0 millions de dollars. En mai 2019, la société en a prorogé l'échéance en juin 2021. À l'exception des changements apportés à l'échéance, la facilité de crédit d'exploitation a été renouvelée selon les mêmes modalités que celles énoncées à la note 9 afférente aux états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. À la demande de la société et avec l'aval des prêteurs, la date d'échéance peut être reportée chaque année. Les clauses restrictives sont les mêmes que celles qui s'appliquent à la facilité de crédit renouvelable.

En outre, la société dispose d'une facilité sous forme de lettre de crédit payable à vue de 50,0 millions de dollars auprès d'une banque canadienne. Tourmaline dispose de lettres de crédit en cours de 9,2 millions de dollars (9,5 millions de dollars au 31 décembre 2018), qui sont portées en réduction du crédit disponible aux termes de la facilité de crédit.

Au 30 septembre 2019, la capacité d'emprunt totale de la société se chiffrait à 2,85 milliards de dollars. Au 30 septembre 2019 et pour le trimestre clos à cette date, la société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 30 septembre 2019, l'emprunt à terme en cours de la société se chiffrait à 947,9 millions de dollars et un montant de 814,6 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, pour une dette bancaire totale de 1 762,5 millions de dollars, déduction faite des frais d'émission de titres d'emprunt (1 476,1 millions de dollars au 31 décembre 2018). Le taux d'intérêt effectif s'est établi à 3,25 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 (2,93 % pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018).

## 9. PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

La société détient une participation de 90,6 % dans Exshaw Oil Corp., société fermée qui exerce des activités de prospection de pétrole et de gaz au Canada. Un rapprochement de la participation ne donnant pas le contrôle est présenté ci-dessous.

<i>(en milliers)</i>	Au 30 septembre 2019	Au 31 décembre 2018
Solde à l'ouverture de la période	28 068 \$	27 816 \$
Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) de la filiale pour la période	(128)	252
Solde à la clôture de la période	27 940 \$	28 068 \$

## 10. CAPITAL SOCIAL

### a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote pouvant être émises en série.

### b) Actions ordinaires émises

(en milliers, sauf les nombres d'actions)	Au 30 septembre 2019		Au 31 décembre 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde à l'ouverture de la période	272 042 659	5 909 664 \$	271 083 946	5 886 709 \$
Émises contre trésorerie dans le cadre d'un appel public à l'épargne visant des actions ordinaires accréditives <sup>1)</sup>	–	–	1 000 000	23 840
Émises à l'acquisition d'entreprises et de biens	–	–	–	–
Rachat d'actions ordinaires	(223 000)	(4 844)	–	–
Émises contre trésorerie à l'exercice d'options sur actions	7 500	148	–	–
Surplus d'apport à l'exercice d'options sur actions	–	40	–	–
Échues en lien avec les acquisitions d'entreprises <sup>2)</sup>	–	–	(41 287)	–
Frais d'émission d'actions	–	–	–	(1 213)
Incidence fiscale des frais d'émission d'actions	–	–	–	328
Solde à la clôture de la période	271 827 159	5 905 008 \$	272 042 659	5 909 664 \$

1) Le 15 mai 2018, la société a émis 1,0 million d'actions accréditives au prix de 30,00 \$ chacune, pour un produit brut totalisant 30,0 millions de dollars. Elle a déterminé que la prime implicite sur les actions ordinaires accréditives s'élevait à 6,2 millions de dollars ou à 6,16 \$ l'action. Au 31 décembre 2018, la société avait dépensé la totalité du montant engagé. Elle a renoncé à ces dépenses en faveur des investisseurs en janvier 2019, avec prise d'effet le 31 décembre 2018.

2) Le 31 août 2018, la société a annulé 41 287 actions ordinaires qui se rapportaient à des acquisitions précédentes qui avaient atteint la date d'expiration de la disposition de temporisation.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 4 juillet 2019, la Bourse de Toronto a approuvé l'avis faisant part de l'intention de la société d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre publique de rachat »). L'offre publique de rachat permet à la société de racheter jusqu'à 13 602 507 actions ordinaires, ce qui représente 5 % de ses actions ordinaires en circulation au 30 juin 2019, sur une période de douze mois à compter du 8 juillet 2019. Aux termes de l'offre publique de rachat, des actions ordinaires peuvent être rachetées au cours du marché en vigueur et toute action ordinaire rachetée aux termes de l'offre publique de rachat sera annulée au moment de son rachat par la société. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la société a racheté 0,2 million d'actions ordinaires à un prix moyen de 13,41 \$ l'action ordinaire pour un total de 3,0 millions de dollars. Le surplus d'apport a augmenté de 1,9 million de dollars, ce qui représente l'excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sur leur prix de rachat.

### Dividendes

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la société a versé des dividendes en trésorerie de 0,12 \$ et de 0,34 \$ par action ordinaire, pour un total de 32,6 millions de dollars et de 92,5 millions de dollars, respectivement, comparativement à 0,10 \$ et à 0,27 \$ par action ordinaire, pour un total de 27,1 millions de dollars et de 73,3 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

## 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action de base attribuable aux porteurs d'actions ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (en milliers)	15 750 \$	55 296 \$	258 400 \$	210 523 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – de base	271 928 811	272 070 034	272 006 958	271 588 415
Bénéfice par action – de base	0,06 \$	0,20 \$	0,95 \$	0,78 \$

Le bénéfice par action après dilution attribuable aux porteurs d'actions ordinaires a été calculé comme suit :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net et résultat global attribuables aux actionnaires de la société pour la période (en milliers)	15 750 \$	55 296 \$	258 400 \$	210 523 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires – après dilution	271 928 861	272 072 051	272 055 634	271 588 415
Bénéfice par action – après dilution	0,06 \$	0,20 \$	0,95 \$	0,78 \$

En raison de leur effet antidilutif, 21 983 234 et 18 756 334 options ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019 (22 527 883 et 22 594 383 options étaient antidilutives pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018).

## 12. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

La société administre un régime d'options sur actions perpétuel aux termes duquel elle peut attribuer aux membres de son personnel des options pouvant viser jusqu'à 23 105 308 actions ordinaires, ce qui représente 8,5 % des actions ordinaires en circulation actuellement. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré selon le volume des cinq jours précédant la date d'émission des actions de la société à la date d'attribution des options, et la durée maximale de chaque option est de sept ans. Les options sont attribuées tout au long de l'exercice et leurs porteurs en acquièrent les droits à raison de un tiers de leur nombre au premier, au deuxième et au troisième anniversaire de la date d'attribution.

	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	2019		2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en circulation à l'ouverture de la période	20 452 467	32,27 \$	20 948 382	36,13 \$
Attribution	3 720 650	13,41	4 164 100	22,09
Exercice	(7 500)	19,74	–	–
Expiration	(1 862 500)	52,62	(2 082 333)	40,19
Renonciation	(319 883)	30,93	(435 766)	38,25
Options sur actions en circulation à la clôture de la période	21 983 234	27,37 \$	22 594 383	35,33 \$



Le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la société s'est chiffré à 17,70 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 (22,26 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2018).

Le tableau suivant présente un sommaire des options sur actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2019.

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en circulation à la clôture de la période	Durée contractuelle moyenne pondérée restant à courir	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables à la clôture de la période	Prix d'exercice moyen pondéré
12,60 \$ – 22,04 \$	4 206 150	6,68	14,18 \$	141 336	20,52 \$
22,05 \$ – 26,37 \$	4 304 850	5,70	22,64	1 621 168	22,92
26,38 \$ – 26,63 \$	5 402 234	2,96	26,40	3 722 350	26,39
26,64 \$ – 36,30 \$	3 947 500	3,54	33,15	2 891 832	33,14
36,31 \$ – 46,43 \$	4 122 500	0,46	41,53	4 099 168	41,55
	21 983 234	3,84	27,37 \$	12 475 854	32,42 \$

La juste valeur des options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019 a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes et en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes et des valeurs qui en découlent :

	30 septembre	
	2019	2018
Juste valeur des options attribuées (moyenne pondérée)	3,10 \$	6,08 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,2 %	2,1 %
Période estimée de détention des options avant leur exercice	5 ans	5 ans
Volatilité attendue	36 %	33 %
Taux de renonciation	1,8 %	1,8 %
Dividende par action	0,48 \$	0,37 \$

### 13. ENGAGEMENTS

Dans le cadre normal des activités, la société a l'obligation d'effectuer des paiements futurs. Les obligations suivantes représentent des contrats et d'autres engagements qui sont connus et qui ne peuvent être résiliés.

#### PAIEMENTS EXIGIBLES PAR AN

(en milliers)	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements liés à l'exploitation <sup>1)</sup>	1 786 \$	3 575 \$	3 521 \$	4 379 \$	13 261 \$
Contrats de transport et de traitement fermes	481 857	931 374	882 933	3 377 869	5 674 033
Engagements en matière de capitaux <sup>2)</sup>	6 257	9 804	9 704	81 523	107 288
Facilité de crédit <sup>3)</sup>	–	–	958 679	–	958 679
Emprunt à terme <sup>4)</sup>	32 901	65 802	1 005 029	–	1 103 732
	522 801 \$	1 010 555 \$	2 859 866 \$	3 463 771 \$	7 856 993 \$

1) Les engagements liés à l'exploitation comprennent les frais d'exploitation variables liés aux contrats de location de bureaux de la société.

2) Compte tenu des engagements en matière de dépenses de traitement et d'électricité.

3) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,42 %, soit le taux applicable à l'encours des emprunts sur la facilité de crédit au 30 septembre 2019.

4) Compte tenu de charges d'intérêts calculées au taux annuel de 3,47 %, soit le taux fixe applicable à l'emprunt à terme au 30 septembre 2019.



## 14. PRODUITS

La société vend sa production aux termes de contrats à prix fixe et à prix variable. Le prix de transaction des contrats à prix variable est fondé sur le prix de la marchandise, après un ajustement pour tenir compte de la qualité, de l'emplacement ou d'autres facteurs, chaque composante de la formule de prix pouvant être fixe ou variable, selon les modalités contractuelles. Aux termes des contrats, la société est tenue de livrer un volume déterminé de pétrole brut, de liquides ou de gaz naturel à la contrepartie au contrat. Les produits sont comptabilisés lorsqu'une unité de production est livrée à la contrepartie au contrat. Le montant des produits comptabilisés est fondé sur le prix de transaction convenu, toute variabilité des produits liée spécifiquement aux efforts de la société pour livrer la production et, par conséquent, les produits correspondants, étant alloués à la production fournie pendant la période au cours de laquelle la variabilité se produit. Ainsi, aucune limitation ne s'applique aux produits variables.

La vente des marchandises produites est effectuée aux termes de contrats ayant diverses échéances allant jusqu'à six ans. Les produits sont normalement recouverts le 25<sup>e</sup> jour du mois suivant la production.

Le tableau suivant présente les ventes de pétrole, de gaz et de LGN de la société, ventilées par source de produits :

(en milliers)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<b>Gaz naturel</b>				
Ventes attribuables à la production	158 647 \$	185 678 \$	703 724 \$	657 259 \$
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	77 842	105 685	255 733	245 504
	<b>236 489</b>	<b>291 363</b>	<b>959 457</b>	<b>902 763</b>
<b>Pétrole</b>				
Ventes attribuables à la production	43 594	49 834	126 178	142 414
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	846	1 053	3 001	5 310
	<b>44 440</b>	<b>50 887</b>	<b>129 179</b>	<b>147 724</b>
<b>Condensat</b>				
Ventes attribuables à la production	101 162	109 658	303 971	328 237
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	–	426	–	470
	<b>101 162</b>	<b>110 084</b>	<b>303 971</b>	<b>328 707</b>
<b>LGN</b>				
Ventes attribuables à la production	37 236	62 011	124 145	171 857
Produits liés à la commercialisation <sup>1)</sup>	9 533	7 909	22 288	19 107
<b>Total</b>				
Ventes de marchandises attribuables à la production	340 639	407 181	1 258 018	1 299 767
Profit réalisé sur les activités de gestion des risques	78 688	107 164	258 734	251 284
Produits liés à la commercialisation	9 533	7 909	22 288	19 107
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	<b>428 860 \$</b>	<b>522 254 \$</b>	<b>1 539 040 \$</b>	<b>1 570 158 \$</b>

1) Les produits liés à la commercialisation se rapportent à la vente de marchandises achetées à des tiers. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, ces achats à des tiers liés à la commercialisation se chiffraient respectivement à 8,6 millions de dollars et à 20,6 millions de dollars (7,6 millions de dollars et 18,3 millions de dollars pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2018).

## 15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 10 octobre 2019, Tourmaline a annoncé la formation de Topaz Energy Corp. (« Topaz »), une nouvelle société énergétique fermée de redevances et d'infrastructure. Le capital investi initial de Topaz sera de 150,0 à 200,0 millions de dollars et proviendra d'un placement privé en titres de capitaux propres auprès d'un tiers, Tourmaline conservant une participation de 75 % à 81 %. Le placement privé en titres de capitaux propres de Topaz devrait être réalisé le 14 novembre 2019.